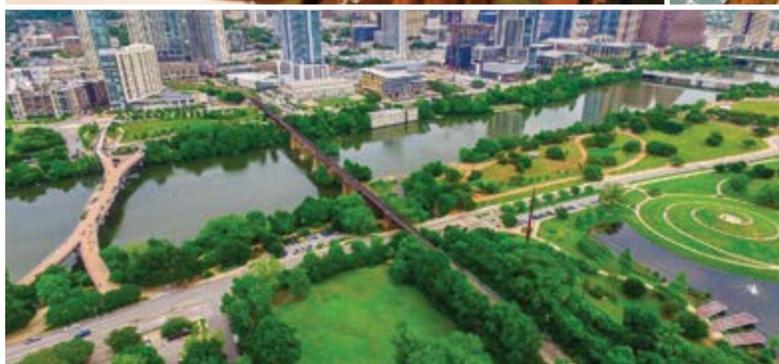
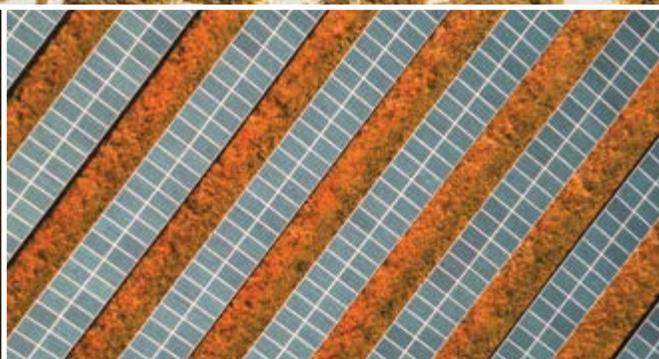


NOUVEAU
BUSINESS PLAN POUR
LE CLIMAT EN AFRIQUE

ACCÉLÉRER L'ACTION CLIMATIQUE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

ABRÉGÉ



© 2020 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale

1818 H Street NW Washington, D.C. 20433 www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, observations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cet ouvrage.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La reproduction de cette publication est autorisée, en tout ou en partie, à des fins non commerciales et de diffusion du savoir, sous réserve d'indication des références du présent document.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, Washington D.C., 20433, États-Unis

Attribution (paternité) : L'ouvrage doit être cité de la manière suivante :

Banque mondiale 2020 : Nouveau Business plan pour le climat en Afrique — Accélérer l'action climatique axée sur le développement. Banque mondiale, Washington DC.

Courriel : pubrights@worldbank.org

www.worldbank.org

Crédits photos de la couverture (de gauche à droite, de haut en bas) :

Iaranik / iStock Photo; MariusLtu / iStock Photo; Arne Hoel, Visions of Africa; BarneyElo / Pixabay; RoschetzkyIstockPhoto / iStock Photo; Nick Fox / Shutterstock.



NOUVEAU
BUSINESS PLAN POUR
LE CLIMAT EN AFRIQUE

ACCÉLÉRER L'ACTION CLIMATIQUE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT

ABRÉGÉ



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iv
Sigles et abréviations	v
Avant-proposvi
Prologue sur la pandémie de COVID-19	vii
Le contexte climatique en Afrique subsaharienne	2
La croissance économique face au changement climatique	3
Proposition de valeur du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique	4
Orientations stratégiques et domaines d'action particuliers	6
<i>Cinq orientations stratégiques</i>	7
<i>Deux domaines d'action particuliers</i>	9
Domaines d'action prioritaires pour susciter le changement	10
Bouleversements induits par la pandémie de COVID-1911
Mise en œuvre du Business plan pour le climat	14
<i>Action climatique reposant sur les instruments de la Banque mondiale</i>	17
<i>Financement de l'action climatique</i>	22
<i>Suivi des résultats de l'action climatique</i>	24
Perspectives	26



Les éoliennes au large de l'île de Mahé contribuent à apporter de l'énergie renouvelable aux Seychelles. Crédit photo : Luca Pape / Shutterstock.

Annexe A Principales réalisations du premier Business plan pour le climat en Afrique	30
Annexe B Encadrés récapitulatifs : Orientations stratégiques	32
Références	46

FIGURES

FIGURE 1 Proposition de valeur du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique : Promouvoir une nouvelle voie de développement	5
FIGURE 2 Orientations stratégiques et domaines d'action particuliers	6
FIGURE 3 Théorie du changement — Nouveau Business plan pour le climat en Afrique	12
FIGURE 4 Éléments principaux de la mise en œuvre du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique . .	14

TABLEAUX

TABLEAU 1 Possibilités de financement à l'appui des politiques de développement et « Relance plus verte »	19
TABLEAU 2 Respect des engagements de la Banque mondiale dans le domaine climatique en Afrique subsaharienne	27

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été préparé par la région Afrique de la Banque mondiale sous la direction et suivant les conseils de Hafez Ghanem (vice-président régional pour l'Afrique) et les orientations stratégiques de Thomas O'Brien (conseiller principal, bureau du vice-président de la région Afrique). Les travaux ont été menés par Kanta Kumari Rigaud (spécialiste principale de l'environnement et coordinatrice régionale pour le changement climatique) sous la direction de Charles Cormier (chef de service au Pôle mondial d'expertise en Énergie), de Iain Shuker (chef de service au Pôle mondial d'expertise en Environnement) et de Ruxandra Floroiu (cheffe de service par intérim au Pôle mondial d'expertise en Environnement). Ce rapport a bénéficié d'un processus de consultation et de dialogue à l'échelle de la région — avec les Pôles mondiaux d'expertise, les unités de gestion-pays (CMU) et le Groupe sur le changement climatique — et servira de cadre pour galvaniser l'action climatique au sein de la Banque mondiale afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer une prospérité partagée dans la région Afrique.

Ce rapport a été préparé par une équipe de rédaction, dirigée par Kanta Kumari Rigaud et composée de Rubaina Anjum et Angelica Valeria Ospina Parada, qui a bénéficié des contributions des points focaux des Pôles mondiaux d'expertise. Elle a également reçu des contributions des personnes suivantes: Pierre Audinet, Kenta Usui et Celine Ramstein pour le chapitre sur l'énergie; Andrew Losos et Nicola Joy Ritsch pour les sections sur la mobilité et les infrastructures vertes; Simon Davies et Marco Boggero pour les sections sur la politique macroéconomique et la croissance économique. Les contributions des autres Pôles mondiaux d'expertise ont été fournies sous la conduite de: Margaret Arnold (Développement social); Ellysar Baroudy et Peter Kristensen (Environnement, ressources naturelles et économie bleue); Laura Bonzanigo et Nathan Lee Engle (Eau); Ademola Braimoh (Agriculture et alimentation); Steve Loris Gui-Diby et Susana Sanchez (Macroéconomie, commerce et investissement); Tamer Rabie et Stephen Dorey (Santé); Ana Campos Garcia et Veronique Morin (Développement urbain, résilience et terres); Edmundo Murrugarra et Emma Mistiaen (Travail et protection sociale); Andrew Losos et Monica Moldovan (Transports); Makoto Suwa et Cecile Lorillou (Gestion des risques de catastrophe); et Barry Maher (Finance, concurrence et innovation). Les collègues suivants de la Banque mondiale ont fourni des conseils et des observations utiles au cours du processus: Emilia Battaglini, Christian Bodewig, Victor Mosoti Bundi, Andrew Burns, Benoit Campagne, Aleix Serrat Capdevila, Anna Cestari, James Cust, Erwin de Nys, Philippe Eric Dardel, Ndeye Awa Diagne, Peter Ellis, Erick Fernandes, Fook Chuan Eng, Maria Gracheva, Aparajita Goyal, Chris Heymans, Niels B. Holm-Nielsen, Claire Kfoury, Sunil Mathrani, Neha Mukhi, Sheila Braka Musiime, Yasmina Oodally, Dominic Pasquale Patella, Loreta Rufo, Mira Saidi, James Seward, Nicolas Meitaki Soikan, Gerhardus Soppe, Richard Spencer, Arame Tall, Noosha Tayebi, Govinda Timilsina, Varalakshmi Vemuru et Javier Zuleta.

L'équipe a reçu des experts suivants de précieux avis qui ont permis d'améliorer le cadrage et l'orientation opérationnelle sur le climat: Eileen Burke, Richard Damania, Joseph Dickman, Peter Ellis, Chandrasekar Govindarajalu, Stephane Hallegatte, Stephen Hammer, Carlos Felipe Jaramillo, Henriette von Kaltenborn-Stachau, Rohit Khanna, Indira Konjhozic, Robin Mearns, Miria Pigato, Giovanni Ruta, Greg Toulmin et Vincent Vesin.

Le rapport a bénéficié des conseils de directeurs régionaux et mondiaux, de directeurs des opérations et de chefs de service aux Pôles mondiaux d'expertise, dont Ede Jorge Ijjasz-Vasquez Simeon Ehui, Riccardo Puliti, Diariétou Gaye, Asad Aslam, Elizabeth Huybens, Pierre La Porte, Albert Zeufack, Bernice Van Bronkhorst, Marcello Esteveao, Mark Lundell, Soukeyna Kane, Franck Bosquet, Abebe Adugna, Meskerem Brhane, Charles Cormier, Sylvie Debomy, Africa Eshogba Olojoba, Holger Kray, Iain Shuker, Lars Moeller, Robin Mearns, Yogita Mumssen, Nicolas Peltier, Aurelio Menendez, Maria Sarraf, Maria Angelica Sotomayor, Catherine Signe Tovey et Niraj Verma.

Le rapport a bénéficié d'une enquête réalisée par les services de la Banque dans la région Afrique, et de consultations externes lors de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tenue à Madrid en décembre 2019.

L'équipe tient à remercier Yesmeana Butler, Lantoharifera Ramiliarisoa, Cecilia Fleurane Desiree Ady M'Poue et Esther Bea pour leur important soutien administratif tout au long du processus d'élaboration du rapport. Emily Catherine Olsson a joué un rôle essentiel lors des phases finales de production et de conception. Nous sommes reconnaissants à Roxanne Bauer, Ruti Lobe Kingue Ejangue, Nora FitzGerald et America Grau Vicente pour leurs conseils concernant la communication sur ce rapport, à Fabienne Prost pour la révision de la traduction française, à Alex Behr pour la mise en forme, et à Owen Design pour la conception et la maquette.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACBP	Business plan pour le climat en Afrique
AFRI-RES	Mécanisme d'investissement en faveur de la résilience climatique en Afrique
ASA	services de conseil et d'analyse
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD	banque multilatérale de développement
BRT	transport rapide par autobus
CAT-DDO	option de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	contribution déterminée au niveau national
CES	Cadre environnemental et social
CIF	Fonds d'investissement pour le climat
CIWA	Coopération dans les eaux internationales en Afrique
CMU	unité de gestion-pays
COVID-19	Corona Virus Disease (2019)
CPF	Cadre de partenariat-pays
CSA	agriculture climato-intelligente
DPF	financement à l'appui des politiques de développement
DPO	opérations à l'appui des politiques de développement
EX.	exercice financier
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	gaz à effet de serre
GP	Pôle mondial d'expertise
IDA	Association internationale de développement
IDE	investissement direct étranger
IPF	financement de projet d'investissement
MFD	optimisation des financements pour le développement
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
NOUVEAU BPCA	Nouveau Business plan pour le climat en Afrique
ODD	Objectifs de développement durable
OMM	Organisation météorologique mondiale
OSC	organisation de la société civile
PforR	Programme pour les résultats
PFR	pays à faible revenu
PIB	produit intérieur brut
SASPP	Programme de protection sociale adaptative au Sahel
SCCF	Fonds spécial pour les changements climatiques
SCD	diagnostic-pays systématique
SEforALL	Énergie durable pour tous
SIL	prêt d'investissement spécifique
SSA	Afrique subsaharienne
WACA	Programme de gestion du littoral ouest-africain

AVANT-PROPOS

Alors que l'Afrique est le continent ayant le moins contribué au réchauffement de la planète, elle en subit néanmoins les effets les plus dévastateurs. Au cours d'une même année, ses pays peuvent être exposés à des sécheresses plus graves et plus longues et à de violentes tempêtes et inondations. La perte des récoltes agricoles, la dégradation des infrastructures urbaines et l'érosion de la biodiversité naturelle, précieuse à l'échelle de la planète, y sont monnaie courante. Mais le présent rapport est loin de céder au désespoir.

Au contraire, nous pensons que l'Afrique saisira cette occasion pour développer ses économies, réduire la pauvreté et contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique. Car le monde a changé et la « voie verte » apparaît de plus en plus comme la meilleure façon d'assurer le développement. Les pays africains n'ont pas besoin de suivre les anciens modèles d'industrialisation — ils peuvent tracer une nouvelle voie. Et le Nouveau Business plan pour le climat en Afrique de la Banque mondiale confirme notre ferme volonté de les soutenir dans cette voie.

Prenons le défi énergétique. Un demi-milliard d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité alors que l'année 2020 touche à sa fin et que la technologie de production d'énergie solaire est plus performante, plus accessible et plus abordable que jamais. La Banque mondiale s'associera aux secteurs public et privé pour aider 25 pays à renforcer la planification de leur secteur énergétique dans une perspective de transformation visant l'accélération de l'électrification de l'Afrique au cours des six prochaines années.

Parallèlement, comment allons-nous répondre à l'impératif d'éradication de la faim en Afrique, et ainsi assurer la sécurité alimentaire du continent ? L'agriculture climato-intelligente — du champ au consommateur en passant par les marchés — est au cœur de notre réponse. La Banque mondiale soutient déjà des projets d'agriculture moderne en Éthiopie, au Niger et en Zambie, qui profitent aux communautés rurales pauvres. Le présent Plan cible ainsi 28 millions d'agriculteurs pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans 20 pays.

Ce ne sont là que deux des cinq principaux axes de la trajectoire à moyen terme clairement définie dans ce nouveau Plan pour le climat, qui sera assorti de 22,5 milliards de dollars de nouveaux investissements d'ici à 2025, dont au moins la moitié sera consacrée à l'adaptation et à la résilience. Mais alors que ce Plan s'accélère, la pandémie de COVID-19 a bouleversé une grande partie de notre monde. À l'instar du changement climatique, cette pandémie souligne les répercussions que les enjeux mondiaux peuvent avoir sur les économies, en touchant de façon disproportionnée les communautés pauvres. Mais la riposte de l'Afrique à la pandémie, notamment par le biais de mesures de « relance verte », aidera le continent à intensifier ses actions de développement tenant compte du climat et à saisir de nouvelles opportunités.

Si le voyage risque d'être plus ardu, la destination n'en sera pas moins désirable. La Banque mondiale restera aux côtés de ses clients à chaque étape pour réduire la pauvreté et faire en sorte que l'Afrique continue d'être le continent le plus respectueux du climat.



Hafez Ghanem
Vice-président pour la région Afrique à la Banque mondiale



PROLOGUE SUR LA PANDÉMIE DE COVID-19

Alors que la pandémie de coronavirus (COVID-19) fait rage à travers le monde, l'Afrique subsaharienne s'apprête à relever une série de défis sans précédent, susceptibles d'assombrir ses perspectives de croissance et de développement, à commencer par sa première récession en 25 ans. Selon les premières estimations, la pandémie coûtera à la région entre 37 et 79 milliards de dollars de pertes de production pour 2020 (Zeufack and others 2020) dues, entre autres, à la perturbation du commerce et des chaînes de valeur, à la réduction des flux de financement étrangers et aux mesures de confinement. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'économie de la région connaîtra un recul de 1,6 pour cent en 2020, soit la pire valeur de la croissance jamais enregistrée (FMI 2020).

Les principaux enseignements qui se dégagent de cette crise concernent l'importance d'une préparation du début à la fin, la nécessité d'une capacité d'intervention à l'échelle du système — impliquant tous les secteurs et tous les acteurs (ménages, institutions, communautés, gouvernements nationaux et parties prenantes internationales) — et l'impératif de stratégies proactives et anticipatives, notamment de politiques macroéconomiques souples pour faire face aux défis qui transcendent les frontières tels que les pandémies et le changement climatique.

Le Nouveau Business plan pour le climat en Afrique sera mis en œuvre dans le sillage de l'un des événements les plus cataclysmiques du développement de la région, alors que la pandémie et ses répercussions continuent de se faire sentir à travers le monde, en particulier dans les pays déjà vulnérables. Ce Plan s'attaque aux vulnérabilités climatiques liées aux principales priorités de développement de l'Afrique subsaharienne, à savoir la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique, humaine et environnementale. Il souligne l'importance de poursuivre les transitions urbaines intelligentes face au climat, dont la mobilité verte, tout en soutenant la capacité de la région à se protéger contre les chocs climatiques et les pandémies.

Les pertes en vies humaines dues à la pandémie de COVID-19 sont incommensurables. Mais cette crise s'accompagne d'un appel mondial à une action climatique forte, rapide et unifiée. Il est exclu de laisser les populations les plus pauvres à la traîne et nous devons coopérer pour parvenir à un développement sain, solide et durable. L'importance du saut technologique et de la transformation à grande échelle n'a jamais été aussi évidente, ni l'urgence de l'action climatique plus impérieuse. Nous devons répondre à cet appel.

Le Nouveau Business plan pour le climat offre un cadre pour galvaniser l'Afrique subsaharienne face à l'ampleur et à l'intensité des chocs et des stress climatiques, et assurer un avenir résilient et à faibles émissions de carbone pour tous. La Banque mondiale est prête, avec ses clients et ses partenaires, à mettre en œuvre cette action.



Des enfants jouent sur la plage à Zanzibar, en Tanzanie. Crédit photo : Alamy Stock Photo.

Abrégé

L'Afrique subsaharienne n'est pas responsable de la crise climatique, mais elle en subit invariablement et disproportionnellement les effets. Alors que le changement climatique fait déjà sentir ses effets sur la région - une nouvelle norme climatique - qui pourrait voir le jour dès 2030, compliquera davantage encore la mise en œuvre des principales priorités de développement de l'Afrique subsaharienne. Ce **Nouveau Business plan pour le climat en Afrique** plaide en faveur de l'intégration de mesures climatiques urgentes et renforcées dans les trajectoires de développement des pays de la région.

L'Afrique subsaharienne doit avant tout accélérer l'adaptation et la résilience au changement climatique, pierre angulaire de l'éradication de la pauvreté, afin d'accroître la stabilité et la sécurité de ses populations et d'assurer une croissance économique soutenue. De même, les pays de la région doivent sensiblement accroître l'accès à l'énergie — verte et propre — pour stimuler leur croissance économique en soutenant l'emploi, en évitant la pollution et en favorisant le développement d'économies saines et résilientes. Un ensemble de preuves convaincantes met en garde contre le fait que l'ampleur et la gravité des effets climatiques sur les économies et les populations les plus pauvres de la région peuvent réduire à néant les acquis du développement durement gagnés et avoir de graves conséquences intergénérationnelles. Plus précisément, la capacité des pays à garantir leurs principales priorités de développement — surmonter l'insécurité alimentaire, à assurer la stabilité écosystémique et la sécurité hydrique, à offrir un accès universel à l'énergie, à anticiper et gérer les chocs climatiques et à viser une transformation urbaine climato-intelligente et une mobilité verte — doit être renforcée pour faire face au changement

climatique. L'urgence de s'engager dans des voies de développement nouvelles, solides, stables et vertes n'est pas seulement dans l'intérêt de la région, car le reste du monde ne pourra atteindre les objectifs climatiques mondiaux en l'absence d'action collective. La pandémie de COVID-19 doit être au cœur de l'action climatique à venir ; le Plan doit non seulement viser à maximiser le soutien à la reprise post-COVID-19, mais aussi à rechercher des synergies entre les mesures de relance et d'investissement écologiques pour contribuer au développement à long terme.

La Banque mondiale, en tant que principal bailleur de fonds de l'action climatique, utilisera ce **Nouveau Business plan pour le climat en Afrique** comme cadre pour redresser la trajectoire de son propre portefeuille et galvaniser une action à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat afin de garantir la croissance économique et la prospérité partagée de l'Afrique subsaharienne — en travaillant en étroite collaboration avec les décideurs africains, les partenaires du développement, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs clés.



Le premier Business plan pour le climat en Afrique a été lancé en 2015



Se concentrer sur l'intégration des considérations climatiques dans les projets



Rapports annuels systématiques et transparents sur les engagements des entreprises en matière de climat

Le contexte climatique en Afrique subsaharienne

L'année 2019 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique. À l'échelle mondiale, les cinq années les plus chaudes ont toutes été recensées depuis 2015, et neuf des dix années les plus chaudes ont été mesurées depuis 2005 (NOAA 2019a).

Sur un échantillon de 30 pays africains, les deux tiers se réchauffent plus vite que la planète, et cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies (Bishop 2017). Ce réchauffement et l'augmentation des températures moyennes mondiales de 0,95°C au-dessus de la moyenne du XXe siècle (NOAA 2019b) menacent les économies et les communautés d'Afrique subsaharienne. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, en passant par le sud du continent et les petits États insulaires, tous subissent les effets dévastateurs de conditions météorologiques extrêmes et de changements à évolution lente. Les conditions météorologiques exceptionnelles exacerbées par le changement climatique ont ainsi favorisé la multiplication des essais de criquets pèlerins, qui représentent une menace croissante dans une région déjà confrontée à une insécurité alimentaire généralisée (OMM 2019).

L'Afrique subsaharienne est la région qui a le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre (GES), mais qui souffre le plus des effets du changement climatique. Les experts scientifiques ont lancé un avertissement sans équivoque selon lequel le réchauffement pourrait atteindre 1,5°C à l'horizon 2052, voire dès 2030, si les activités humaines à fortes émissions de carbone augmentent au rythme actuel (GIEC 2018). L'appel lancé à la communauté mondiale pour qu'elle intensifie la réduction des émissions repose sur la constatation que les risques climatiques pour les systèmes naturels et humains sont

plus élevés avec un réchauffement de 1,5°C qu'ils ne le sont actuellement, mais plus faibles qu'avec un réchauffement de 2°C. Les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone devraient diminuer de 45 pour cent par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030 et être réduites à zéro vers 2050 pour maintenir le réchauffement autour de 1,5°C. Mais les trajectoires actuelles des émissions ne permettent pas d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement en dessous de 2°C¹ (OMM 2020), et sont plus proches de 3°C². Une action mondiale résolue visant à réduire et plafonner les émissions est de la plus haute urgence, tout comme l'accélération de l'action climatique pour la résilience.

L'intensification significative du rythme et de l'ampleur des effets climatiques entravera la capacité de nombreux pays d'Afrique subsaharienne à atteindre leurs objectifs de croissance économique et de développement. Les effets climatiques continueront d'accroître les vulnérabilités et l'insuffisance des capacités de la région et aggraveront ainsi la pauvreté, la fragilité, les conflits et la violence. Les données disponibles fondées sur la science, l'analyse et les effets actuels confirment indiscutablement que le changement climatique, exacerbé par les chocs climatiques, réduira à néant les acquis du développement en compromettant la sécurité alimentaire, environnementale, hydrique et énergétique, tout en remettant en cause les transitions urbaines et la mobilité verte. Il est essentiel que les pays d'Afrique subsaharienne accélèrent l'action climatique axée sur le développement pour stimuler la croissance économique et anticiper les problèmes.

1 L'objectif de l'Accord de Paris appelle à « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels ».

2 <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>

La croissance économique face au changement climatique

Le changement climatique devrait avoir d'importants effets sur la croissance économique de l'Afrique subsaharienne

— son produit intérieur brut (PIB) pourrait baisser de 10 à 15 pour cent à l'horizon 2050 (Kompas, Pham and Che 2018). En l'absence de changement, les pays pourraient connaître des réductions importantes de la production économique ainsi que le creusement des inégalités existantes (Burke, Hsiang and Miguel 2015b). Ces projections sont antérieures à la crise de COVID-19. Depuis, la Banque mondiale et le FMI prévoient une réduction significative de la croissance de la région pour 2020, illustrant ainsi à quel point les grands chocs négatifs peuvent exacerber les vulnérabilités existantes et compromettre la croissance. Pour réduire durablement la pauvreté, les économies africaines doivent créer des emplois plus productifs et réorienter le capital et la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à plus forte productivité.

La nature des effets climatiques sur les économies à faible revenu doit être mieux comprise et examinée de manière proactive sur différentes périodes.

Avec l'augmentation du réchauffement, une perte annuelle de 2 pour cent par habitant sur 30 ans pourrait avoir des effets cumulatifs et réduire de plus de 50 pour cent la croissance globale du PIB par habitant (SEforAll 2018). À l'horizon 2050, les pertes d'heures de travail dues à la chaleur devraient entraîner un recul du PIB de 6 pour cent par an dans les régions les plus touchées, comme l'Afrique

de l'Ouest. La contraction de la croissance des pays africains et son impact sur la création d'emplois dans les secteurs formels pourraient renforcer leur dépendance vis-à-vis des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture (Abidoye and Odsula 2015) et accroître leur fragilité (World Bank 2020a).³

Globalement, au cours des dernières décennies, la croissance en Afrique subsaharienne n'a pas suivi le rythme de la forte expansion démographique enregistrée dans la région. Le nombre de personnes faisant partie des 40 pour cent les plus pauvres est passé de 278 millions en 1990 à 416 millions en 2015 (Banque mondiale 2018b). Le changement climatique devrait réduire leurs revenus de plus de 8 pour cent d'ici à 2030, et ainsi restreindre davantage encore leur capacité à réagir aux chocs climatiques et à s'adapter au changement climatique (Beegle and Christiaensen 2019).

La gestion de l'impact du changement climatique sur les économies des pays d'Afrique subsaharienne est ainsi devenue un enjeu majeur en matière de développement (Abidoye and Odsula 2015). La transition à des solutions à faibles émissions de carbone, écologiques et résilientes est donc impérative pour concrétiser les multiples avantages liés à la croissance économique et au développement. L'Afrique subsaharienne doit viser d'ambitieux objectifs en matière de résilience climatique et de développement à faibles émissions de carbone pour pérenniser son développement.



On prévoit un ralentissement de la croissance économique

en Afrique subsaharienne en raison du changement climatique.



D'ici 2050, les pertes d'heures de travail dues à la chaleur pourraient entraîner des pertes annuelles de PIB allant jusqu'à 6 pour cent.



On estime que la COVID-19

coûtera à l'Afrique subsaharienne entre 37 et 79 milliards de dollars US en pertes de production pour 2020.

³ Vingt pays africains sont classés en tant que pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence (FCV) (World Bank 2020a).



33 milliards de dollars

de financement de l'IDA et de la BIRD depuis 2015.



346 projets

réalisés entre 2015 et juin 2020.



29%

de retombées positives sur le climat au cours de l'exercice 20, ce qui dépasse l'objectif régional de 22%.

Ci-dessus les chiffres du premier plan d'action pour le climat en Afrique

Proposition de valeur du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique

Alors qu'il reste moins de dix ans pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), la gestion de l'impact de l'intensification du changement climatique sur l'économie subsaharienne est un enjeu majeur en matière de développement. Le Nouveau Business plan pour le climat en Afrique (Nouveau BPCA) servira de cadre transformateur et mobilisateur pour aider les pays clients de la région à réaliser leurs ODD par le biais des propositions de valeur suivantes (figure 1) :

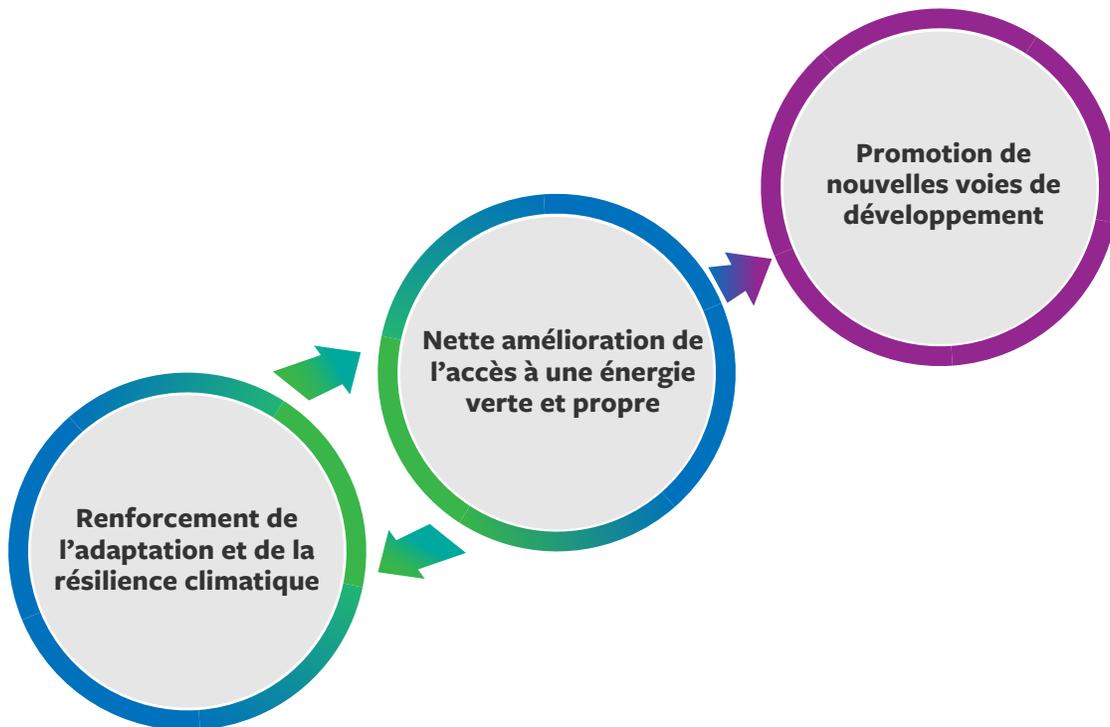
L'adaptation et la résilience doivent être la pierre angulaire de l'action climatique en Afrique subsaharienne afin de mettre en œuvre les principales priorités de développement, dont la sécurité alimentaire, hydrique, environnementale et humaine. Le rythme et l'ampleur de cette action doivent être proportionnels à l'intensification des effets climatiques, tels que les inondations, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer. La planification à long terme d'institutions, de politiques et de capacités intelligentes sur le plan climatique doit s'accompagner du déploiement de solutions intégrées, novatrices et résilientes, tout en veillant à une préparation intégrée aux chocs climatiques et aux pandémies.

La nette amélioration de l'accès à l'énergie verte et propre permettra aux pays de la région de récolter les bénéfices des mesures d'atténuation visant les pauvres. Celles-ci pourraient consister à éviter la pollution, à déployer la mobilité verte, à stimuler la croissance de l'emploi et à garantir la résilience des communautés grâce à un meilleur accès aux écoles, aux infirmeries et à la diversification économique. L'accès à l'énergie reste faible dans la majorité des pays; la baisse du coût des ressources renouvelables offre donc une véritable occasion de déployer à grande échelle une énergie verte et propre. Cette évolution permettra aux pays de la région de brûler des étapes plutôt que d'être prisonniers de technologies et de modèles conventionnels à fortes émissions de carbone.

L'impératif de l'adaptation et de la résilience au changement climatique, associé à une énergie verte et propre, offre aux pays d'Afrique subsaharienne un cadre propice à l'exploration de nouvelles voies de développement, grâce à des stratégies à long terme visant un développement à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du changement climatique (figure 1). Ces stratégies à long terme sont particulièrement importantes dans une région où une grande partie des infrastructures, des villes et des systèmes de transport n'ont pas encore été construits et où les crises alimentaires, hydriques et environnementales persistantes, amplifiées par les effets climatiques, peuvent entraîner une fragilité prolongée, des conflits et des migrations de crise. Ce nouveau modèle de fonctionnement en Afrique subsaharienne sera différent de ceux des économies polluantes qui doivent moderniser leurs villes ou leurs infrastructures et prendre des mesures de dépollution; il garantit également l'amélioration de la résilience, de la stabilité et de la sécurité pour l'ensemble de la population. Cette convergence favorisera la mise en œuvre de mesures de résilience écologique dans le cadre des plans de reprise post-COVID-19 en stimulant la croissance économique, la résilience et les solutions à faibles émissions de carbone. Ces mesures seront également favorables à une ambition et une action climatiques accrues dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN).

Ces propositions de valeur prennent une importance encore plus grande dans le contexte des multiples mégatendances qui se manifestent parallèlement au changement climatique dans la région. Celles-ci comprennent l'évolution démographique, l'urbanisation, l'innovation technologique, la perte de biodiversité, les flambées épidémiques et les pandémies. La proactivité et les stratégies à long terme sont donc essentielles à la mise en œuvre

FIGURE 1 Proposition de valeur du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique : Promouvoir une nouvelle voie de développement



des transitions et des changements systémiques qui permettront d'obtenir des résultats durables.

Les pays d'Afrique subsaharienne et la communauté mondiale se doivent d'adopter une attitude proactive en faveur de l'adoption de mesures à l'épreuve du changement climatique et à faibles émissions de carbone. Une population stable, à l'abri du danger et résiliente est moins vulnérable à la fragilité, aux conflits ou aux migrations de crise. En outre, une Afrique subsaharienne verte et propre réduirait la future empreinte carbone de la région et contribuerait à l'action collective dans le cadre des CDN.

Ces transitions à court et à long terme devront être facilitées de manière décisive et à grande échelle, en veillant à ce que l'Afrique subsaharienne ait accès au soutien financier, technique et humain nécessaire.

Le Plan est fondé sur l'engagement du Groupe de la Banque mondiale d'intégrer les questions climatiques dans le développement, comme indiqué dans les objectifs et actions du Groupe pour 2025 en faveur de l'action climatique et des engagements d'IDA-19. Mis en œuvre sur deux cycles de l'IDA (ex. 21-26),⁴ en tirant parti d'un partenariat élargi et en préconisant le financement de l'action climatique en

Afrique subsaharienne, le Plan offre une occasion idéale d'établir des liens avec les CDN des pays, qui cherchent également à accroître leur ambition et leur action dans ce domaine. Ce Plan vise à réorienter le portefeuille de la Banque en mettant l'accent sur l'impact climatique systémique, transformateur et à grande échelle. Le nouveau portefeuille s'appuiera sur les succès, réalisations et enseignements du Plan précédent, et sur le solide bilan de ses 346 projets en faveur de l'action climatique et du développement, financés par la Banque mondiale à hauteur de 33 milliards de dollars (en juin 2020).⁵ Les principales réalisations de ce premier Plan sont présentées à l'annexe A.

4 L'Association internationale de développement (IDA) aide les pays les plus pauvres à réduire la pauvreté en accordant des prêts (appelés « crédits ») et des dons destinés à des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités et à améliorer la vie des plus démunis. Le Plan sera actualisé au besoin pour intégrer les engagements d'IDA-20 en faveur du climat pour les exercices financiers 2024 à 2026.

5 <https://www.worldbank.org/en/programs/africa-climate-business-plan>

Orientations stratégiques et domaines d'action particuliers

Le Nouveau Business plan pour le climat identifie cinq orientations stratégiques et deux domaines d'action particuliers qui sont essentiels à la croissance et à la prospérité partagée de l'Afrique subsaharienne.

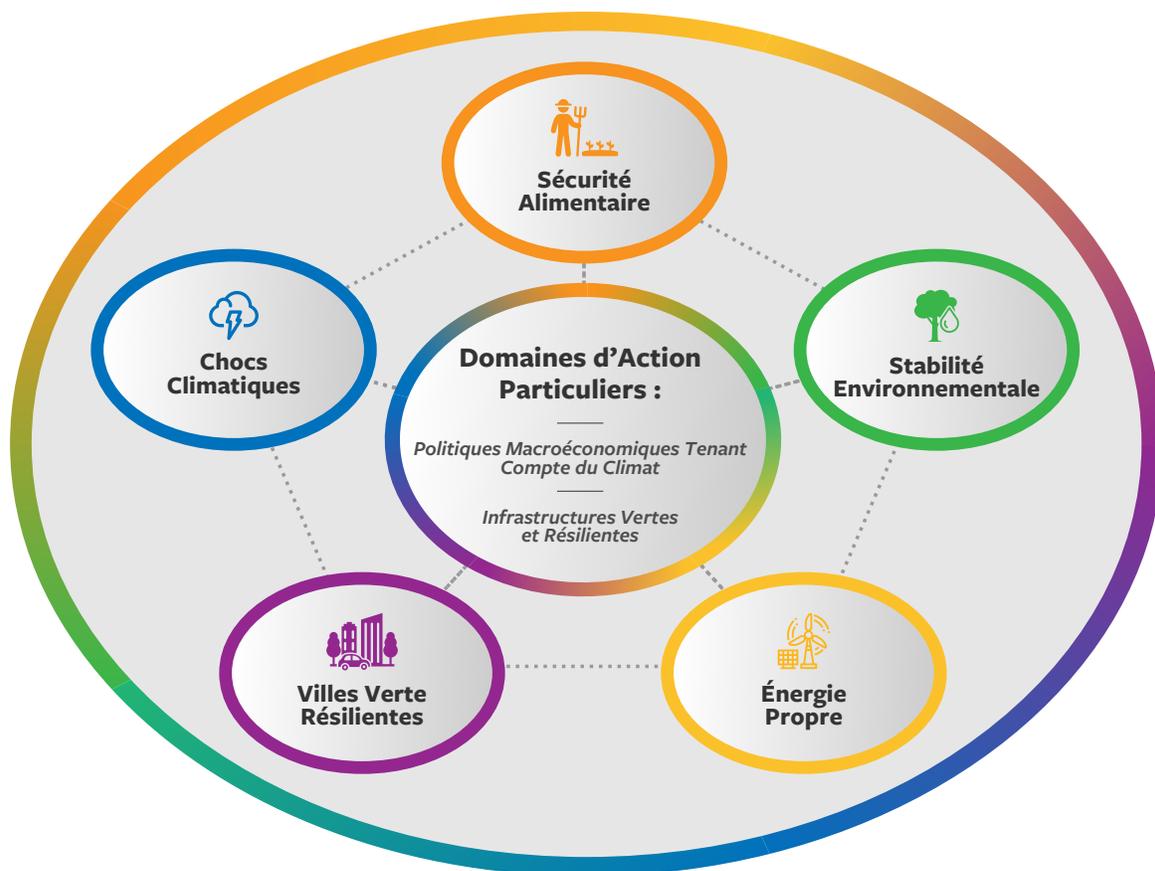
Les principales priorités de développement du Plan contribueront à promouvoir un développement à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat, et à assurer la croissance économique ainsi que la réalisation des ODD dans les pays subsahariens. Les orientations stratégiques sont étroitement liées et nécessitent donc

une gestion proactive des risques et des opportunités climatiques grâce à des approches intégrées et multisectorielles tenant compte des synergies et des compromis à travers le temps. Les domaines d'action particuliers correspondent aux grands enjeux systémiques susceptibles de permettre l'intégration de l'action climatique à grande échelle. Le contexte et l'objectif du Plan pour chaque orientation stratégique et domaine d'action particulier sont résumés à la suite de la figure 2.⁶ Ces domaines d'intervention ont été validés dans

le cadre de vastes consultations techniques et procédures de vérification impliquant les acteurs internes et externes.⁷

L'égalité des sexes, la participation communautaire, la fragilité et l'inclusion sociale sont d'importantes dimensions communes à toutes les orientations stratégiques et tous les domaines d'action particuliers, et jouent un rôle essentiel dans l'action climatique transformatrice. La participation des communautés et des citoyens, quel que

FIGURE 2 Orientations stratégiques et domaines d'action particuliers



6 Le présent abrégé utilise les noms abrégés des orientations stratégiques. Leurs noms complets sont : a) sécurité alimentaire et économie rurale résiliente; b) stabilité écosystémique et sécurité hydrique; c) énergie à faible intensité de carbone et résiliente; d) villes résilientes et mobilité verte; et e) chocs climatiques et gouvernance des risques.

7 Ce processus s'est étalé sur une période de douze mois et a comporté une consultation multipartite lors de la COP 25 de la CCNUCC à Madrid, ainsi que des échanges avec les Pratiques mondiales et les unités de gestion-pays de la Banque mondiale.

soit leur sexe, à la planification, la prise de décision, la mise en œuvre et le suivi est essentielle à l'efficacité de l'action climatique, pour améliorer la responsabilisation, mais aussi pour renforcer l'appropriation et la pérennité des efforts. Le développement du capital humain et la santé sont des questions transversales liées à la résilience des écosystèmes ruraux et urbains, aux systèmes alimentaires, aux ressources hydriques et à la sécurité énergétique, qui nécessitent des consultations ciblées et une participation communautaire lors de chocs climatiques et de pandémies (comme celle de la COVID-19).



Des femmes marchent avec des récipients pour aller chercher de l'eau non loin de Dar es-Salaam, en Tanzanie.
Crédit photo : Rashad Mammadov / Shutterstock.

CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Sécurité Alimentaire

La majorité des populations pauvres d'Afrique (82 %) résident en zone rurale et vivent principalement de l'agriculture. Alors que ce secteur représente aujourd'hui moins d'un tiers du PIB de l'Afrique subsaharienne, il emploie toujours 54 pour cent de la population active. Le changement climatique nuira au rendement agricole, à la viabilité des cultures et du bétail et à la qualité nutritionnelle des produits agricoles, et perturbera les systèmes alimentaires. En 2018, 277 millions de personnes, soit 22 pour cent de la population de la région, vivaient en situation d'insécurité alimentaire. Les systèmes alimentaires de la région sont particulièrement vulnérables aux chocs climatiques et autres, comme en témoignent l'invasion acridienne et la pandémie de COVID-19.

Pour répondre au changement climatique, le Plan se concentrera sur des interventions du début à la fin du projet, qui tiendront compte des risques et exploiteront les possibilités, afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et la résilience de l'économie rurale.



Stabilité Environnementale

Les forêts, la pêche et l'agriculture représentent 16 pour cent du PIB de la région. Le changement climatique a un effet néfaste sur ces ressources, et met en péril les ressources et les disponibilités en eau. Les 62 pour cent de la population subsaharienne vivant en zone rurale — et la population croissante des villes nouvelles et en expansion — exigeront un approvisionnement stable et sûr en eau et des services écosystémiques continus. En l'absence d'intervention, ces tensions pourraient alimenter la pauvreté, et ainsi entraîner des conflits, des violences et des migrations, notamment dans les zones les plus pauvres des pays à faible revenu (PFR). Sans action concrète en faveur du climat et du développement, l'Afrique subsaharienne pourrait compter plus de 85 millions de migrants climatiques d'ici à 2050, en raison du stress hydrique, de la baisse de la productivité agricole et de l'élévation du niveau de la mer (Rigaud and others 2018).

Le Plan s'attachera à favoriser la résilience des moyens de subsistance ruraux et des économies urbaines grâce à un patrimoine naturel (hydrique, foncier et végétal) renforcé et protégé, qui est indispensable à la vie humaine, fournit des biens et services essentiels et représente la première ligne de défense contre les points de basculement.



Énergie Propre

En Afrique subsaharienne, 541 millions de personnes, soit 50 pour cent de la population, n'ont actuellement pas accès à l'électricité. La consommation d'électricité par habitant représente un sixième de la moyenne mondiale, mais les coûts sont plus élevés qu'ailleurs. Compte tenu de l'accroissement démographique, 530 millions de personnes pourraient rester sans électricité en 2030 (90 pour cent du nombre total) en cas de maintien du statu quo. L'objectif est d'accroître l'accès à l'énergie en tant que facteur essentiel de résilience, ce qui générera des avantages pour l'ensemble de l'économie et permettra d'exploiter les abondantes ressources renouvelables grâce à la baisse des prix des énergies vertes. Les planificateurs doivent se concentrer sur l'efficacité énergétique, les technologies de stockage et les solutions renouvelables hors réseau.

Le Plan soutiendra l'Afrique subsaharienne d'atteindre l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes, ce qui renforcera la résilience communautaire et favorisera la diversification économique.



Conakry, capitale de la Guinée. Crédit photo : Vincent Tremeau / Banque mondiale.



Villes Vertes Résilientes

Selon les estimations, l'urbanisation rapide de l'Afrique subsaharienne entraînera le triplement de la population urbaine, qui passera de 441 millions en 2020 à 1,3 milliard en 2050. Cette tendance risque d'accroître la pauvreté, aggravée par le changement climatique. Alors que les deux tiers de l'espace urbain prévu pour 2050 restent à construire, il convient de privilégier activement une transition urbaine et une mobilité verte climato-intelligentes grâce à l'aménagement des politiques et à la planification, en faisant fond sur des données adaptées aux besoins et sur une analyse des risques. Ce processus peut transformer les villes en moteurs de croissance, mais il est nécessaire de développer les compétences, pour favoriser les emplois verts, employer les jeunes et catalyser les partenariats pour pérenniser les résultats.

Le Plan doit garantir la résilience, la croissance verte et la mobilité grâce à la planification à long terme des villes existantes et futures.



Chocs Climatiques

Les chocs climatiques — isolés ou récurrents — ont provoqué des perturbations sociales et économiques de grande envergure, en particulier pour les 40 pour cent les plus pauvres, et ont des effets intergénérationnels. On prévoit que le changement climatique réduira leurs revenus de plus de 8 pour cent d'ici à 2030. Il est donc impératif de se concentrer sur la résilience socioéconomique des plus démunis en menant des actions rapides, efficaces et proactives et en adoptant des systèmes de prestation de services ciblés tenant compte des enjeux climatiques et intégrant la résilience macroéconomique. Les planificateurs doivent faire appel aux compétences et connaissances communautaires, fondées sur l'expérience, pour soutenir la prise de décision.

Le Plan soutiendra la résilience accrue des populations les plus pauvres aux chocs climatiques, grâce à des interventions et des systèmes de prestations efficaces à court et à long terme et à des mesures de résilience macroéconomique.

DEUX DOMAINES D'ACTION PARTICULIERS

Les domaines d'action particuliers correspondent aux grands enjeux systémiques susceptibles de permettre l'intégration de l'action climatique à grande échelle.

POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES TENANT COMPTE DU CLIMAT.

Le changement climatique devrait ralentir la croissance économique dans les pays subsahariens et, ainsi, compromettre la viabilité des finances publiques. De nombreuses possibilités existent pour mettre en œuvre des politiques qui améliorent non seulement la gestion budgétaire, mais aussi les résultats environnementaux, climatiques et sociaux. On peut notamment citer la réduction ou le meilleur ciblage des subventions aux combustibles fossiles, les taxes sur le carbone, ou le transfert d'une partie de l'impôt sur le revenu vers des taxes à la consommation qui réduisent la pollution et les émissions carbone. Les politiques budgétaires peuvent également être utilisées pour favoriser l'intégration des investissements dans l'adaptation au changement climatique, comme les assurances inondations subventionnées par l'État pour les propriétés qui respectent les restrictions relatives aux zones inondables et les taxes punitives pour les autres.

INFRASTRUCTURES VERTES ET RÉSILIENTES.

Les pays d'Afrique subsaharienne doivent combler leur important déficit infrastructurel en construisant des infrastructures solides et résilientes face aux aléas climatiques, en utilisant des matériaux et des technologies à faibles émissions de carbone et en intégrant des infrastructures vertes et des solutions fondées sur la nature. En intégrant les aléas climatiques dans les normes de planification, d'entretien et de conception, et en recourant au secteur privé et à d'autres financements, les infrastructures peuvent stimuler la croissance et produire des bénéfices multiplicateurs.

Des informations complémentaires sur ces orientations stratégiques et ces domaines d'action particuliers sont fournies dans les aperçus récapitulatifs de l'**annexe B**.

Les liens inhérents entre la pandémie de COVID-19 et le changement climatique, qui se manifestent au niveau de l'environnement, renforcent la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du problème des maladies infectieuses.

Alors que 70 % des maladies infectieuses humaines émergentes ont des hôtes ou des vecteurs sauvages (Jones and others 2008) (ce qui est fort probable dans le cas du coronavirus), l'augmentation de la pollution liée aux combustibles fossiles et autres facteurs anthropiques influe sur la santé humaine et la vulnérabilité des populations aux virus et autres maladies. L'ensemble des orientations stratégiques, reposant sur la stabilité écosystémique, doit aborder les questions de la fragmentation et de la destruction des habitats, et attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de prendre des mesures intégrant les dimensions économique, environnementale, sociale et climatique.

Parallèlement, le faible capital humain de l'Afrique subsaharienne est un obstacle majeur à la résilience aux effets climatiques, et donc à la croissance durable et à la réduction de la pauvreté.

Le présent Plan cherchera à maximiser les synergies avec le Plan pour le capital humain de l'Afrique. Pour ce faire, il reconnaîtra que la santé et l'éducation sous-tendent le développement d'un capital humain sain et qualifié, capable de contrer les effets du climat et d'aborder le problème de manière informée et planifiée à travers les générations. Le renforcement du capital humain et l'investissement dans ce dernier sont les fondements de la résilience et des approches à faibles émissions de carbone de l'ensemble des orientations stratégiques et des domaines d'action particuliers du Plan.



Les politiques tenant compte du climat

conduisent à une meilleure gestion budgétaire et à des résultats environnementaux et sociaux améliorés qui peuvent entraîner une transformation à grande échelle.



Des infrastructures vertes et résistantes

peuvent servir de moteurs de croissance et produire des bénéfices multiplicateurs.

« La plupart des villes qui connaissent la croissance la plus rapide au monde se trouvent en Afrique, mais les infrastructures durables - notamment les routes, les transports publics et l'électricité - n'ont pas encore été construites. Il s'agit là d'une occasion unique de passer directement à un développement respectueux du climat. Le plan d'action pour le climat de l'Afrique de la prochaine génération aide nos clients sur tout le continent à utiliser les technologies, telles que l'énergie solaire et le numérique, pour assurer une croissance économique qui sortira les gens de la pauvreté et préservera l'environnement. »

– Hafez Ghanem
Vice President, Région Afrique

« Aujourd'hui, le défi croissant que représente l'insécurité alimentaire est aggravé par l'impact du changement climatique, la pénurie d'eau, la baisse de la productivité agricole et les conflits. La pandémie COVID-19 et une invasion de criquets sans précédent en Afrique de l'Est ont encore perturbé les chaînes d'approvisionnement alimentaire, intensifiant le problème. Grâce au plan d'action pour le climat en Afrique de la prochaine génération, la Banque mondiale aide les communautés rurales, notamment les petits exploitants agricoles et les éleveurs, à accroître leur résistance aux chocs actuels et futurs, en promouvant des systèmes alimentaires plus durables et en protégeant la santé humaine. »

– Simeon Ehui
Directeur Régional
Développement durable
Région Afrique



Données (y compris les données importantes), les informations, les évaluations, les analyses et les bonnes pratiques sont essentielles pour favoriser le développement d'actions inclusives et éclairées par le climat.

Domaines d'action prioritaires pour susciter le changement

La théorie du changement définit la vision élargie du Nouveau BPCA, en traçant les trajectoires attendues vers la réalisation des objectifs du Plan dans le cadre de ses cinq orientations stratégiques, étayées par ses domaines d'action particuliers (figure 3). Elle sera adaptée en fonction des progrès accomplis et des appels à intégrer de nouvelles dimensions qui pourraient découler d'IDA-20⁸.

Les domaines d'action prioritaires de chaque orientation stratégique et de chaque domaine d'action particulier visent à catalyser des trajectoires à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat, et à ouvrir la voie à une transformation à grande échelle. Ces domaines d'action soulignent le besoin d'intégrer les aspects sectoriels et intersectoriels de nature à faciliter la préparation aux aléas climatiques. Ils soulignent l'importance cruciale des données (et des mégadonnées), des informations, des évaluations et des connaissances pour promouvoir une transition vers des approches proactives et préventives pour les communautés et les pays. Un résumé des domaines d'action prioritaires est présenté à la figure 3, et des informations complémentaires sont données à l'annexe B.

Ce Plan est fondé sur l'engagement de la Banque à aider les pays de l'Association internationale de développement (IDA) à : a) accroître les financements liés au climat et approfondir l'intégration des questions climatiques ; b) produire un impact systémique au niveau des pays ; c) amplifier le soutien à l'adaptation et à la résilience ; et d) faciliter la transformation économique grâce à une transition à faibles émissions de carbone et résiliente (IDA 2020). En l'absence de développement inclusif et tenant compte du climat, 43 millions de personnes supplémentaires pourraient être amenées à vivre sous le seuil de pauvreté d'ici à 2030 en Afrique subsaharienne (Hallegatte and others 2016). Le nouveau portefeuille s'appuiera sur les succès, réalisations et enseignements du Plan précédent, sur le solide bilan de ses 346 projets en faveur de l'action climatique et du développement, financés par la Banque mondiale à hauteur de 33 milliards de dollars (en juin 2020)⁹, ainsi que sur des analyses et des évaluations de pointe. À paraître la carte interactive des bonnes pratiques du portefeuille BPCA visant à favoriser l'apprentissage, la transposabilité et l'application à grande échelle.

⁸ IDA-20 couvrira la phase 2 du nouveau BPCA à partir des exercices financiers 2024 à 2026.

⁹ Voir <https://www.worldbank.org/en/programs/africa-climate-business-plan>

Bouleversements induits par la pandémie de COVID-19



Les plans de relance dans le cadre de la COVID-19 pourraient faire pivoter le dialogue avec les décideurs vers des actions de réforme politique plus résistantes et plus respectueuses du climat.

Alors que la pandémie de COVID-19 frappe de plus en plus de pays, le groupe de la Banque mondiale et d'autres organisations apportent un soutien immédiat afin de faire parvenir rapidement des ressources aux personnes qui sont au cœur du combat contre cette maladie. Crédit photo : Henitsoa Rafalia / Banque mondiale.

La pandémie de COVID-19 doit être au cœur du Plan pour le climat alors que l'Afrique subsaharienne se remet de ses effets et de ses conséquences économiques. Le Plan doit maximiser le soutien à la reprise post-COVID-19 tout en recherchant des synergies entre les mesures de relance et d'investissement écologiques qui contribuent au développement à long terme. Le communiqué du Comité du développement appelle à « promouvoir la réalisation des objectifs de développement prioritaires à long terme »¹⁰ tout en répondant aux besoins économiques urgents, et à assurer « un accès à l'énergie bon marché, renforcer la sécurité énergétique, et développer la résilience aux facteurs de vulnérabilité économique et environnementale et au changement climatique », y compris les « réformes structurelles ».¹⁰ La riposte à la pandémie de COVID-19 doit pourvoir aux besoins les plus immédiats tout en galvanisant les énergies pour permettre une croissance économique inclusive, durable et tenant compte du climat.

Il est capital de rechercher des synergies entre la pandémie de COVID-19 et l'action climatique. Le report de cette

dernière n'est pas envisageable au vu de l'accélération du changement climatique, qui aura également un impact disproportionné sur les populations et les économies les plus pauvres. La priorité doit être donnée aux approches écologiques et fédératrices qui soutiennent le processus de relance immédiat en contribuant à créer de nouveaux emplois, des débouchés et des économies. Ces approches pourraient prendre la forme de projets permanents ou temporaires à forte intensité de main-d'œuvre qui offrent des synergies avec l'action climatique, comme le reboisement, l'aménagement paysager, la protection contre les inondations, les programmes de gestion environnementale et les projets à haut rendement énergétique. Pour générer des avantages à plus long terme en matière de viabilité et de croissance, il pourrait être possible, dans certains pays, de fournir un soutien immédiat, comme l'utilisation de l'énergie solaire et de solutions de stockage pour alimenter les infirmeries et les hôpitaux (World Bank 2020b).

L'écologisation des plans de relance financiers proposés pour la pandémie

de COVID-19 pourrait favoriser la transition vers des trajectoires à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat, et ainsi optimiser les résultats à long terme. Ces plans de relance pourraient réorienter le dialogue avec les décideurs vers des mesures d'aménagement des politiques qui sont plus respectueuses du climat et prévoient des réformes budgétaires, le renforcement des capacités institutionnelles et des incitations à promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et la création d'emplois verts. Les pays soumis à des pressions budgétaires liées au ralentissement économique causé par la pandémie pourraient ainsi profiter de la faiblesse des prix des combustibles fossiles pour réduire ou mieux cibler les subventions visant ces produits. Les fonds destinés à stimuler l'emploi pourraient être dirigés vers les emplois verts. Ces mesures pourraient avoir des effets positifs au niveau local et aider les pays à s'orienter vers des filières à faibles émissions de carbone si elles s'inscrivent dans le cadre de stratégies de riposte intégrées et de plans de relance budgétaire (Strand and Toman 2010).

¹⁰ Voir, « Réunions de printemps 2020 de la Banque mondiale et du FMI : Communiqué du Comité du développement » (paragraphe 7), <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/04/17/world-bankimf-spring-meetings-2020-development-committee-communique>.

FIGURE 3 Théorie du changement — Nouveau Business plan pour le climat en Afrique

IMPACT DU NOUVEAU BPCA	Cette théorie du changement* donne un aperçu de la vision élargie du Nouveau BPCA. Elle définit les trajectoires de changement attendues dans le cadre de la mise en œuvre des cinq orientations stratégiques du Plan, celles-ci reposent sur des politiques macroéconomiques tenant compte du climat et des infrastructures vertes et résilientes. Ces cinq orientations stratégiques sont intersectorielles et interdépendantes.				
	Renforcer la voie de développement de l'Afrique vers un avenir sûr et respectueux du climat en brûlant des étapes du développement et en favorisant la transformation à grande échelle grâce à l'effet de levier financier et technique de la Banque				
DOMAINES D'ACTION PARTICULIERS 1. Politiques Macroéconomiques Tenant Compte du Climat; et 2. Infrastructures Vertes et Résilientes					
IMPACT DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population subsaharienne et la résilience de l'économie rurale face aux risques et opportunités climatiques.	STABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Renforcer l'intégrité des systèmes fondamentaux de maintien des fonctions vitales afin de garantir les biens et services essentiels aux moyens de subsistance des populations rurales et aux économies urbaines; et éviter ou retarder le déclenchement des points de basculement (irréversibles).	ÉNERGIE PROPRE Assurer en Afrique un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes/ propres, contribuant à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir la diversification économique.	VILLES VERTES RÉSILIENTES Veiller à ce que les villes et les systèmes de mobilité actuels et futurs en Afrique subsaharienne soient des moteurs de croissance qui favorisent un développement à faible émission de carbone et résistant au climat, face à l'urbanisation rapide et à l'aggravation des tendances de la pauvreté amplifiées par le changement climatique.	CHOCES CLIMATIQUES Améliorer la résilience socio-économique aux chocs climatiques des populations subsahariennes les plus démunies, grâce à des systèmes de réponse et de prestation efficaces à court et à long terme, et renforcer la résilience macro budgétaire.
RÉSULTATS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	I. Solutions au niveau des exploitations et des zones d'activité économique II. Solutions concernant la chaîne de valeur alimentaire III. Solutions favorables	I. Capital naturel, politique macroéconomique et sectorielle II. Paysages terrestres et marins et bassins versants III. Sécurité hydrique	I. Offre d'énergies renouvelables II. Accès à l'électricité propre aux fins de résilience III. Planification des systèmes électriques IV. Contexte favorable	I. Réforme et planification des politiques II. Connaissances et données III. Compétences, talents et main-d'œuvre IV. Catalyser les financements et les partenariats	I. Solutions et mécanismes de mise en œuvre de l'action climatique ciblés, centrés sur les personnes, dirigés par la communauté et personnalisés II. Systèmes d'information pour l'alerte précoce et l'aide à la décision III. Interventions des institutions et des pouvoirs publics
PRODUITS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Agriculture climato-intelligente sensible au contexte et interventions des pouvoirs publics inclusives et intégrant la dimension de genre ▶ Programmes ciblés de protection sociale en place pour atténuer les risques climatiques. ▶ Mise en œuvre d'approches fondées sur le marché et de financements innovants qui relient les petits exploitants aux chaînes de valeur agricoles. ▶ Mesures prises concernant les incertitudes relatives à l'accès à la nourriture pour répondre à la demande urbaine croissante et aux besoins des ruraux pauvres. ▶ Adoption de la technologie numérique pour favoriser des solutions transformatrices. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place de politiques réglementaires et d'incitations et renforcement des institutions qui contribuent à façonner le changement d'affectation des terres et à réduire les pressions exercées sur les écosystèmes et les systèmes hydrologiques. ▶ Prise en compte des facteurs de dégradation des écosystèmes, notamment dans le cadre de solutions fondées sur la nature. ▶ Renforcement de la capacité d'adaptation des communautés pour protéger leurs moyens de subsistance. ▶ Amélioration/intégration de la planification et de la gestion des ressources hydriques au niveau des politiques, des programmes et des projets, en tenant compte des besoins en eau et des effets climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement du cadre réglementaire, de l'atténuation des risques et de l'infrastructure de réseau pour les énergies renouvelables. ▶ Développement des marchés régionaux de l'électricité pour permettre des investissements à grande échelle dans les énergies renouvelables. ▶ Amélioration de l'accès à l'électricité pour les ménages, les infirmeries et les écoles, et adoption accrue de solutions de cuisson propre. ▶ Renforcement de la planification et de la mise en œuvre du secteur énergétique à l'appui des CDN. ▶ Politiques visant à stimuler les investissements en faveur de la transition vers des systèmes énergétiques résilients et à faible émission de carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réformes politiques et planification urbaine à long terme intégrant les priorités multisectorielles et abordant la résilience et la croissance à faible émission de carbone. ▶ Amélioration des connaissances et des données adaptées aux besoins pour soutenir les politiques et les investissements intelligents sur le plan climatique. ▶ Investissements réalisés dans le renforcement des compétences, des talents et de la main-d'œuvre. Renforcement de la mobilité, des infrastructures et des services qui favorisent la croissance économique et l'emploi. ▶ Mise en place de financements et de partenariats à plusieurs niveaux en faveur de l'action climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Solutions et mécanismes de mise en œuvre ciblés, locaux et axés sur les populations locales, y compris les mécanismes de financement de l'action climatique et de prise de décision destinés aux collectivités locales. ▶ Amélioration des systèmes d'alerte précoce en cas de chocs climatiques, notamment des évaluations de la vulnérabilité, de la cartographie des risques et de l'exposition, et des systèmes d'information hydrométéorologique et climatique. ▶ Programmes de protection sociale à grande échelle. ▶ Approfondissement de la collaboration intersectorielle. ▶ Politiques macro-budgétaires et de financement des risques, incitations, modalités (inter) institutionnelles et instruments financiers en place pour permettre la préparation, une réaction rapide et la planification à long terme.
ÉNONCÉ DU PROBLÈME	Les résultats de l'Afrique en matière de croissance économique et d'éradication de la pauvreté continuent de compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs de développement durable (ODD), en particulier face à l'intensification des effets du changement climatique, aggravés par les multiples mégatendances qui affectent la région (croissance démographique, urbanisation, pandémies, conflits, perte de biodiversité et dégradation des sols). Mais l'ampleur et la gravité des effets climatiques sur les populations les plus pauvres de la région excluent l'immobilisme ou une approche fragmentée. Pour répondre aux priorités de développement de l'Afrique, une approche transformatrice s'impose pour assurer un avenir respectueux du climat, en abordant systématiquement les défis et les possibilités de la transition de la région vers une croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve du climat. La protection des ressources naturelles (hydriques, foncières et végétales) contribue à la sécurité alimentaire, à la résilience des économies rurales et urbaines et à la production d'énergie durable, tout en atténuant les chocs climatiques.				

* La théorie du changement peut être adaptée pour tenir compte des nouvelles dimensions qui pourraient émerger dans le cadre de l'IDA2o.

** Voir Annexe B pour les récapitulatifs des Orientations Stratégiques

Mise en œuvre du Business plan pour le climat

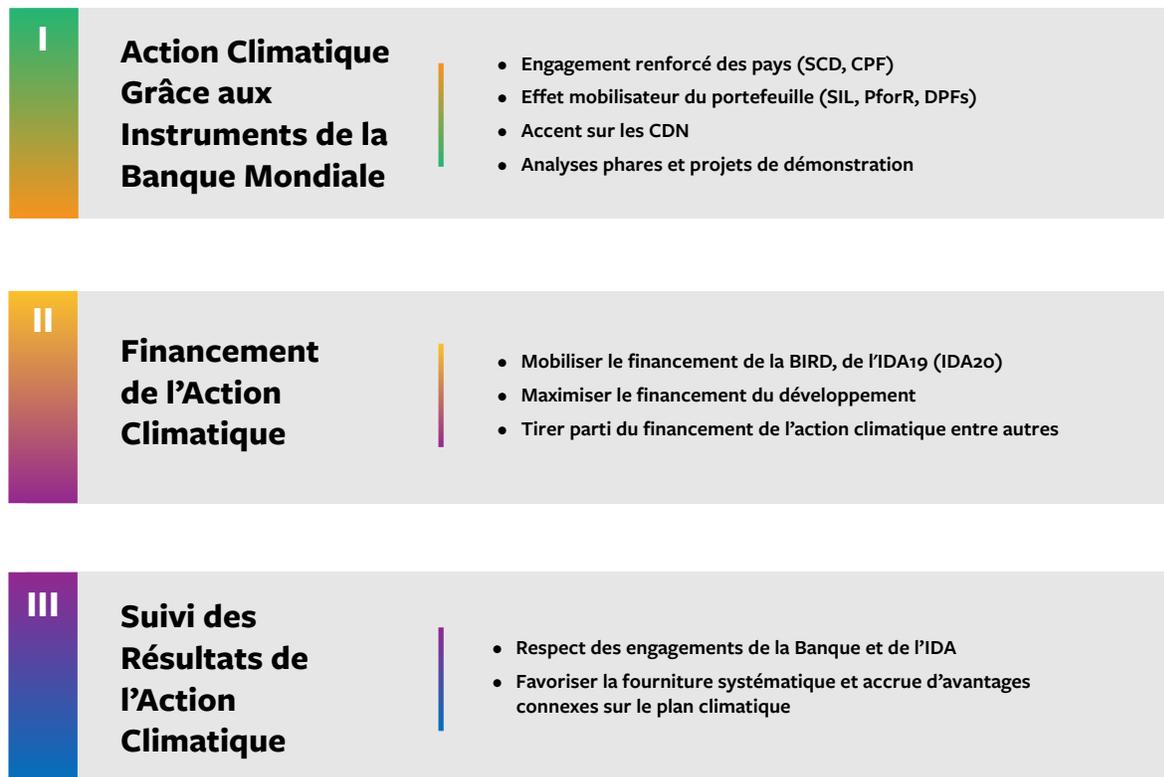
Le Plan offre à la Banque mondiale un cadre pour soutenir l'action climatique en Afrique subsaharienne, tout en reconnaissant que la sélection et la priorisation des actions interviendront aux niveaux national et local, voire régional. Le contexte économique et les sources d'énergie utilisées, la menace des catastrophes et du changement climatique, et les capacités d'atténuation

et d'adaptation varient selon les pays. C'est pourquoi le présent Plan met l'accent sur l'intégration du climat dans le processus initial de planification et de priorisation qui permettra de définir des priorités pertinentes au niveau des pays, dont certaines pourraient également le plus bénéficier de mesures de coopération ou d'initiatives régionales.

Le Business plan mettra en œuvre une action climatique accélérée axée sur le développement pendant six ans (de Ex.21 à Ex.26) grâce à trois éléments (figure 4) :

- i. Action climatique reposant sur les instruments de la Banque mondiale
- ii. Financement de l'action climatique
- iii. Suivi des résultats de l'action climatique

FIGURE 4 Éléments principaux de la mise en œuvre du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique



Note: CDN = contribution déterminée au niveau national ; CPF = cadre de partenariat-pays ; DPF = financement à l'appui des politiques de développement ; GP = Pôles mondiaux d'expertise ; BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement ; IDA = Association internationale de développement ; PforR = Programme pour les résultats ; SCD = diagnostic-pays systématique ; SIL = prêt d'investissement spécifique.



Achat de café au marché de Bahir Dar, en Éthiopie.
Crédit photo : Oscar Espinosa / Shutterstock.



Sécurité Alimentaire

Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population subsaharienne et la résilience de l'économie rurale face aux risques et opportunités climatiques.

RÉSULTATS

- ▶ **Solutions au niveau des exploitations et des zones d'activité économique :** Augmentation de la productivité des petits exploitants agricoles et des revenus des populations rurales pauvres ; mobilisation des ressources pour lutter contre la dégradation continue des sols.
- ▶ **Solutions concernant la chaîne de valeur alimentaire :** Systèmes de distribution alimentaire d'un bout à l'autre du système opérationnels et accès à la nourriture garanti.
- ▶ **Solutions favorables :** Renforcement de la politique macro-économique et de la planification en faveur de l'agriculture climato-intelligente ; et obtention de financements et saut technologique.

PORTÉE DES PRODUITS

- ▶ Agriculture climato-intelligente sensible au contexte et interventions des pouvoirs publics inclusives et intégrant la dimension de genre
- ▶ Programmes ciblés de protection sociale en place pour atténuer les risques climatiques.
- ▶ Mise en œuvre d'approches fondées sur le marché et de financements innovants qui relient les petits exploitants aux chaînes de valeur agricoles.
- ▶ Mesures prises concernant les incertitudes relatives à l'accès à la nourriture pour répondre à la demande urbaine croissante et aux besoins des ruraux pauvres.
- ▶ Adoption de la technologie numérique pour favoriser des solutions transformatrices.

Un jeune garçon africain passe ses mains sous un robinet d'eau ; l'insécurité de l'eau est un défi croissant en raison du changement climatique. Crédit photo : Riccardo Mayer / Shutterstock.



Stabilité Environnementale

Renforcer l'intégrité des systèmes fondamentaux de maintien des fonctions vitales afin de garantir les biens et services essentiels aux moyens de subsistance des populations rurales et aux économies urbaines; et éviter ou retarder le déclenchement des points de basculement (irréversibles).

RÉSULTATS

- ▶ **Capital naturel, politique macroéconomique et sectorielle :** Utilisations des terres qui réduisent les pressions sur les écosystèmes et les systèmes hydrologiques et augmentent leur résilience aux risques climatiques.
- ▶ **Paysages terrestres et marins et bassins versants :** Amélioration de la gestion des paysages terrestres et marins et des bassins versants, pour accroître la résilience des écosystèmes et la fixation du carbone et contribuer à la résilience socioéconomique.
- ▶ **Sécurité hydrique :** Renforcement de la sécurité hydrique pour répondre à une demande croissante et concurrentielle face à l'incertitude climatique

PORTÉE DES PRODUITS

- ▶ Mise en place de politiques réglementaires et d'incitations et renforcement des institutions qui contribuent à façonner le changement d'affectation des terres et à réduire les pressions exercées sur les écosystèmes et les systèmes hydrologiques.
- ▶ Prise en compte des facteurs de dégradation des écosystèmes, notamment dans le cadre de solutions fondées sur la nature.
- ▶ Renforcement de la capacité d'adaptation des communautés pour protéger leurs moyens de subsistance.
- ▶ Amélioration/intégration de la planification et de la gestion des ressources hydriques au niveau des politiques, des programmes et des projets, en tenant compte des besoins en eau et des effets climatiques.

ACTION CLIMATIQUE REPOSANT SUR LES INSTRUMENTS DE LA BANQUE MONDIALE

Engagement renforcé des pays

Les instruments de la Banque visant à mobiliser les pays doivent intégrer les objectifs climatiques dans les stratégies nationales de croissance et de développement à long terme. Du fait de la nature des effets climatiques et de leur ampleur considérable dans de nombreux pays de la région, les aléas climatiques doivent être évalués et compris au moyen de diagnostics-pays systématiques (SCD) et être pris en compte lors de la définition des priorités d'investissement des cadres de partenariat-pays (CPF).¹¹

Le Business plan travaillera en amont avec les équipes de pays pour contribuer à la prochaine génération des SCD qui tiennent compte du climat, en se concentrant sur la vulnérabilité de leurs économies au climat et en identifiant des moyens d'action pour améliorer l'adaptation et l'atténuation.

À la demande des unités de gestion-pays (CMU) de la Banque, des climatologues de l'équipe intégrée dirigeront et orienteront chaque année des travaux sur au moins trois SCD. L'analyse permettra d'identifier les principales mesures gouvernementales et les solutions susceptibles de changer la donne pour favoriser la croissance économique et les transitions vers un développement à faibles émissions de



Une femme est en train de donner un cours, en Chad.
Crédit photo : Andrea Borgarello / Banque mondiale.

carbone et à l'épreuve du climat au cours des cinq prochaines années. Cette approche permettra de mieux définir les priorités d'un portefeuille de projets tenant compte du climat dans le cadre du CPF. Ces améliorations permettront de renforcer l'action climatique au niveau national par le biais des CDN. Dans certains cas, une approche régionale pourra être nécessaire pour optimiser les retombées. En Afrique de l'Ouest, par exemple, le programme d'intégration régionale de la Banque a investi environ 2 milliards de dollars pour construire l'infrastructure physique permettant de connecter les réseaux nationaux, et ce travail est presque terminé.

L'appel à l'intensification de l'action climatique par le biais des SCD et des CPF à l'appui des CDN est formalisé

dans les engagements d'IDA-19 et dans les actions et objectifs climatiques de la Banque (ex. 21-25). Ces engagements donnent l'impulsion opportune et nécessaire au renforcement des liens entre les risques et opportunités climatiques, d'une part, et la croissance économique et l'éradication de la pauvreté, d'autre part. L'accent sera mis sur les grands thèmes de développement que sont la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique en milieu rural et, de plus en plus, urbain, ainsi que sur la possibilité d'orienter et d'influencer la prochaine série de CPF grâce à une solide base de données. Dix pays subsahariens sont déjà dotés de programmes CDN¹² et la région pourrait bénéficier de liens plus stratégiques avec les instruments de la Banque visant à mobiliser ces pays.

11 Le SCD évalue les contraintes et les mesures qu'un pays doit prendre pour atteindre le double objectif de réduction de la pauvreté et de partage de la prospérité. Le CPF est le programme du Groupe de la Banque qui vise à soutenir le pays emprunteur, généralement sur une période de cinq ans.

12 L'aide est essentiellement fournie par le biais du mécanisme de soutien aux CDN, un fonds fiduciaire multi donateurs conçu pour faciliter la mise en œuvre des CDN et administré par le Groupe sur le changement climatique.

Effet mobilisateur du portefeuille

Le Business plan soutiendra une intégration plus explicite des considérations climatiques dans le portefeuille d'investissements afin de compenser l'intensification et l'ampleur croissantes des risques climatiques.

Une première évaluation de la réserve indicative de projets pour l'exercice financier 2021¹³ et la première année d'IDA-19 indique un fort alignement sur les orientations stratégiques du Business plan pour une action climatique accrue, avec un fort potentiel pour s'attaquer, en amont et de manière plus systématique et systémique, aux risques, opportunités et compromis climatiques. Les domaines d'action prioritaires, tels qu'identifiés dans les orientations stratégiques, fournissent une feuille de route claire pour stimuler l'ambition et l'action, en s'appuyant sur la vaste expérience du Business plan précédent.

L'exploitation des possibilités offertes par la gamme de produits et de services — financement de projets d'investissement (IPF), financement à l'appui des politiques de développement (DPF) et Programme pour les résultats (PforR), etc. — permettra de transformer et d'intensifier l'action climatique.¹⁴

Par exemple, les programmes axés sur les résultats pour l'action climatique grâce à la gestion des paysages en Éthiopie prévoient l'intégration de l'action climatique transformatrice et à grande échelle dans les programmes nationaux, tandis que l'option de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes (Cat-DDO) du Kenya a permis de mobiliser des ripostes aux chocs climatiques tout en soutenant d'importantes réformes qui renforcent les systèmes nationaux. Si l'impact de la riposte à la pandémie de COVID-19 sur les projets en attente continue de se faire sentir, les fortes synergies entre les domaines d'action climatique proposés et cette riposte sont encourageantes. Le Cadre environnemental

et social (CES)¹⁵ — lancé en octobre 2018 — aborde des aspects des thématiques environnementales et pourrait contribuer à renforcer l'action climatique par le biais des IPF. Par exemple, les considérations du Cadre, notamment l'estimation des émissions de gaz à effet de serre des projets, la gestion durable des ressources naturelles biologiques, l'utilisation rationnelle des ressources et la gestion de l'eau, sont orientées vers la sensibilisation et la reconnaissance des aspects des projets susceptibles d'avoir un effet sur le climat.

Le nombre croissant de DPF en attente stimulera l'intégration de l'action climatique à grande échelle dans les programmes des pays.

La Banque a une occasion sans précédent de tirer parti de son pouvoir fédérateur, de ses atouts particuliers, de ses compétences et de sa portée intersectorielle pour réorienter les pays vers des trajectoires de développement à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat. IDA-19 met l'accent sur l'utilisation des DPF pour soutenir les réformes climatiques au niveau sectoriel, ou en tant que DPF autonomes axés sur le changement climatique ou la croissance verte. Les objectifs institutionnels appellent à augmenter les effets systémiques

de l'intégration des considérations climatiques dans les processus nationaux. L'augmentation prévue du recours aux DPF en vue du déploiement rapide de plans de relance budgétaire dans les pays clients, du fait de la pandémie de COVID-19, signifie qu'une partie des projets en attente pourraient être restructurés. Mais l'appel lancé pour que ces DPF se concentrent sur des réformes structurelles favorisant une croissance économique à long terme¹⁶ offre des possibilités de croissance verte tenant compte du climat grâce à la mise en œuvre de politiques bien conçues (tableau 1).

Ce Plan cherchera, en priorité, à définir un ensemble de réformes d'orientation « concrètes » tenant compte du climat pour chaque orientation

stratégique et domaine d'action lié à la politique macroéconomique et aux infrastructures vertes et résilientes. Les expériences et les enseignements tirés du nombre croissant de DPF peuvent faciliter cet effort, en soulignant l'importance cruciale d'un travail analytique en amont pour éclairer le dialogue avec l'emprunteur sur les actions préalables. Le tableau 1 fournit un exemple d'ensemble de politiques et d'actions préalables qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'un DPF.

« La Banque mondiale répond à la quête de l'Afrique pour un développement résilient, propre et dynamique et pour la création d'emplois. Le plan d'action pour le climat en Afrique de la prochaine génération offre un financement substantiel, une assistance technique soigneusement ciblée et des solutions politiques adaptées pour y parvenir. Ce plan contribuera à protéger les moyens de subsistance des populations et à construire des économies à faible émission de carbone, capables d'assurer une croissance rapide et durable. Il favorise également la préparation aux chocs climatiques, afin de permettre aux communautés et aux entreprises de se remettre rapidement des perturbations sociales et économiques. »

– Thomas O'Brien, Conseiller Principal, Région Afrique

13 Il s'agit d'une réserve indicative de projets qui est susceptible de changer, notamment en fonction de l'évolution des priorités liée à la pandémie de COVID-19. Sur les 190 projets en attente (pour l'exercice financier 2021), 92 (soit près de la moitié) peuvent être rattachés au nouveau BPCA. Ces projets comprennent 13 DPF avec un financement d'environ 1 milliard de dollars.

14 Pour une description complète, voir : <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services>

15 <https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/environmental-and-social-framework>

16 Voir le communiqué de presse de la Banque mondiale, « Réunions de printemps 2020 de la Banque mondiale et du FMI : Communiqué du Comité du développement » (paragraphe 7),

TABLEAU 1 Possibilités de financement à l'appui des politiques de développement et « Relance plus verte »

Exemples de réformes d'orientation et ensemble indicatif d'actions préalables	
<p>Promouvoir une croissance et des investissements verts à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inclure des objectifs climatiques dans la planification nationale du développement ● Mettre à jour les CDN et les soumettre à la CCNUCC ● Adopter des codes, des normes et des réglementations pour les infrastructures qui augmentent la résilience climatique ● Fournir des incitations fiscales pour des solutions à l'épreuve du climat qui vont au-delà des normes réglementaires requises ● Fournir des incitations fiscales pour les technologies à faibles émissions de carbone, telles que les énergies renouvelables, la mobilité électrique et les solutions de gestion des déchets ● Élaborer des stratégies nationales ou sectorielles à long terme pour un développement à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat, compatible avec les objectifs de température fondés sur des données scientifiques et les effets climatiques prévus 	<p>Concevoir et mettre en œuvre des réformes d'orientation pour maîtriser la pollution atmosphérique et réduire les émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Adopter des instruments économiques tels que les taxes sur la pollution et les systèmes d'échange de droits d'émission ● Réduire la teneur en soufre du diesel ● Contrôler les émissions des sources fixes, mobiles et autres ● Adopter des normes de qualité pour les combustibles solides ● Encourager les modes de cuisson et de chauffage propres ● Établir des normes environnementales strictes pour les véhicules d'occasion importés ● Élaborer des programmes de mise à la casse des véhicules vieux et plus polluants ● Adopter des programmes d'inspection et d'entretien des véhicules
<p>Adopter les énergies renouvelables abordables pour créer une marge de manœuvre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Adopter un plan d'électrification à moindre coût ● Renégocier le contrat d'achat d'électricité avec les projets d'énergie thermique indépendants, y compris la fourniture de services auxiliaires ● Adopter des codes de réseau intégrant les énergies renouvelables variables ● Moratoire sur les nouvelles centrales électriques au charbon et autres combustibles fossiles ● Incitations fiscales pour les producteurs d'énergies renouvelables (subventions en capital, financements ou abattements, crédits/réductions d'impôts pour investissement) ● Légaliser le cadre juridique ou autre sur les partenariats publics ● Réviser la loi sur l'électricité pour autoriser les producteurs privés ● Mécanisme de tarification du carbone (par exemple, taxe sur le carbone) couvrant un secteur donné 	<p>Favoriser la croissance des entreprises offrant un accès aux énergies renouvelables afin de créer des emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Exonérations de droits, avantages fiscaux ou subventions disponibles pour soutenir les produits solaires hors réseau, les appareils à haut rendement énergétique et les modes de cuisson propres ● Développement des mécanismes (par exemple, ligne de crédit, financement basé sur les résultats) pour soutenir les entreprises de produits solaires hors réseau/de cuisson propre ● Adoption de politiques visant à permettre la facturation électronique et les paiements mobiles ● Normes de qualité pour les systèmes solaires ● Politiques d'élimination et de recyclage des piles ● Lancement d'un programme de développement des compétences et de la main-d'œuvre dans le domaine des énergies renouvelables ● Plan national d'électrification approuvé et assorti d'échéances et de niveaux de service ● Adoption d'une réglementation sur les mini-réseaux ● Adoption d'une stratégie nationale ou équivalente sur la cuisson propre
<p>Soutenir les entreprises des économies vertes et bleues en protégeant et en revitalisant les écosystèmes naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Encourager l'élaboration de modèles touristiques qui intègrent les communautés locales et favorisent le développement de chaînes de valeur locales ● Mettre en place des programmes de paiements monétaires conditionnels axés sur les populations vulnérables des zones côtières et rurales, tels que les paiements pour services écologiques ● Instaurer une réglementation adéquate pour contrôler les interactions entre l'homme et les animaux, et réduire ainsi le risque de zoonose 	<p>Renforcer la capacité des gouvernements à faire face au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prévoir un budget climat : établir des réglementations ou des lignes directrices pour faciliter l'identification, la classification et la notification des investissements publics ciblant le changement climatique et la croissance verte ● Mettre en place un processus d'examen des projets d'investissement public qui permet de détecter et d'évaluer les risques climatiques et de catastrophes

Note: CDN = contribution déterminée au niveau national ; CCNUCC = Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques



À la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe et classées parmi les sites les plus spectaculaires au monde, les chutes Victoria fournissent de l'énergie hydroélectrique. Crédit photo : Yana Zubkova / Shutterstock.



Énergie Propre

Assurer en Afrique un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes/propres, contribuant à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir la diversification économique.

RÉSULTATS

- ▶ **Offre d'énergies renouvelables :** Développement de l'offre d'énergies renouvelables.
- ▶ **Accès à l'électricité propre aux fins de résilience :** Renforcement de la résilience communautaire et accès à une énergie propre et résiliente.
- ▶ **Planification des systèmes électriques :** Planification sectorielle modernisée, visant à éliminer les obstacles à un approvisionnement universel en énergie fiable, abordable et résiliente
- ▶ **Contexte favorable :** Politiques favorables à des voies de développement à faible intensité de carbone.

PORTÉE DES PRODUITS

- ▶ Renforcement du cadre réglementaire, de l'atténuation des risques et de l'infrastructure de réseau pour les énergies renouvelables.
- ▶ Développement des marchés régionaux de l'électricité pour permettre des investissements à grande échelle dans les énergies renouvelables.
- ▶ Amélioration de l'accès à l'électricité pour les ménages, les infirmeries et les écoles, et adoption accrue de solutions de cuisson propre.
- ▶ Renforcement de la planification et de la mise en œuvre du secteur énergétique à l'appui des CDN.
- ▶ Politiques visant à stimuler les investissements en faveur de la transition vers des systèmes énergétiques résilients et à faible émission de carbone.

Analyses phares et projets de démonstration

La proposition de valeur du présent Business plan pour le climat consiste à modifier stratégiquement l'orientation et la trajectoire du portefeuille de la Banque mondiale afin d'assurer un développement intelligent sur le plan climatique

en gérant de manière systématique et proactive les risques climatiques par le biais de mesures intégrées au moyen d'un ensemble de critères ciblés. Pour ce faire, il faudra mettre l'accent sur : a) l'**échelle**, en se concentrant sur l'action climatique à grande échelle pour avoir un impact positif sur la croissance et le développement à tous les niveaux ; b) la **transformation**, en réorientant les trajectoires vers des voies durables et intelligentes sur le plan climatique ; et c) l'**impact systémique**, notamment l'intégration des considérations climatiques dans le développement grâce à la planification, l'élaboration des politiques, la conception des investissements, la budgétisation, la passation des marchés publics, la mise en œuvre, l'évaluation et la capacité institutionnelle intelligentes sur le plan climatique. La participation accrue des ministères des Finances et de la planification à la conception et à la mise en œuvre de politiques transformatrices à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat sera cruciale à cette fin.

Le présent Business plan pour le climat privilégie la connaissance et l'innovation pour favoriser des trajectoires dynamisantes et transformatrices vers des résultats à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat. Cette orientation nécessite la mobilisation d'approches solides permettant d'évaluer et de comprendre les risques climatiques, notamment l'utilisation d'informations climatiques crédibles et d'outils de modélisation appropriés, parallèlement au renforcement des capacités. Des fonds fiduciaires sectoriels ou thématiques, dont le Mécanisme d'investissement en faveur de la résilience climatique en Afrique (AFRI-RES), la Coopération dans les eaux

internationales en Afrique (CIWA) et le Programme de protection sociale adaptative au Sahel (SASPP), continueront d'apporter ce soutien essentiel. Les analyses phares du présent Business plan reposeront sur de solides évaluations pour orienter et influencer l'ensemble du portefeuille. Par exemple, le projet d'assistance technique pour la résilience à la sécheresse en Afrique australe créera des synergies et tirera des enseignements des expériences internationales afin de développer des outils et des innovations pour orienter les IPF en cours et en attente. L'initiative phare régionale pour des systèmes alimentaires résilients en Afrique de l'Ouest mettra en place un programme-cadre de conseil aux principales agences de la région et déploiera des données, des analyses et des mécanismes de mise en œuvre dans les projets d'investissement en attente.

Le Business plan soutiendra et présentera des projets de démonstration qui favoriseront les technologies intégratives et les approches globalistes pour faire face aux risques climatiques actuels et futurs.

Ces projets de démonstration, financés par l'IDA et des financements à effet de levier, travailleront de manière proactive pour orienter les politiques, les financements, les connaissances et l'innovation afin de privilégier des trajectoires de développement à faibles émissions de carbone et à l'épreuve du climat. Fondés sur des analyses solides et des bonnes pratiques, ces projets de démonstration illustreront : a) la recherche d'un impact à grande échelle, comme dans l'expansion du Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA), du SASPP, et des solutions fondées sur la nature au Sahel ; b) la résolution des problèmes critiques, comme dans le Programme de financement de la politique de développement des échanges dans le secteur énergétique en Afrique de l'Ouest et le projet régional d'électrification hors réseau ; ou c) la réorientation des connaissances, comme dans les projets de système alimentaire régional pour l'Afrique de l'Ouest (inspirés par l'initiative phare régionale) et le programme de résilience à la sécheresse en Afrique australe.

Conduire le changement par :



Échelle

Se concentrer sur l'action climatique à l'échelle pour faire face à l'ampleur des impacts actuels et futurs.



Transformation

Changement de trajectoire vers des voies intelligentes et durables pour le climat.



Impact systémique

Pour l'intégration du climat par l'intégration des considérations climatiques dans les politiques, la budgétisation, les capacités institutionnelles et le contexte favorable plus large.

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

L'émergence inattendue et les effets sans précédent de la crise de COVID-19 influenceront et détermineront le financement climatique qui sera fourni dans le cadre de ce Plan.

La pandémie de COVID-19 doit être au cœur du Plan pour le climat alors que l'Afrique subsaharienne se remet de ses effets et de ses conséquences économiques. Avec un plan de relance de l'ordre de 150 à 160 milliards de dollars (à l'échelle de la Banque) et une mobilisation rapide de dons de l'IDA et de financements à des conditions très favorables au cours des 12 à 15 prochains mois,¹⁷ ce Plan pour le climat s'efforcera de maximiser le soutien à la reprise post-COVID-19 tout en recherchant des synergies entre la relance verte et les investissements qui contribuent à des résultats de développement immédiats et à long terme. En mobilisant les ressources d'IDA-19, la Banque s'efforcera de respecter les engagements préalables en faveur du climat tout en répondant aux besoins des pays dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19.

Le présent Business plan sera mis en œuvre à l'aide des instruments et des financements de la Banque mondiale au cours des deux cycles IDA-19 et IDA-20. Il favorisera l'intégration de l'action climatique dans les projets et programmes de l'ensemble du portefeuille. La Banque utilisera sa source vitale d'assistance technique et financière (dont la BIRD) pour fournir des prêts et des services d'analyse et de conseil et favoriser l'échange de connaissances afin d'aider les pays à mettre en œuvre leurs programmes de développement tenant compte du climat. Ce nouveau Plan permettra d'approfondir, grâce à ces instruments, la mobilisation autour des cinq orientations stratégiques et des domaines d'action particuliers.

Il est solidement étayé par le financement sans précédent de 53 milliards de dollars au titre d'IDA-19

(ex. 21-23), qui est destiné à soutenir les pays les plus pauvres et les plus vulnérables d'Afrique.

Lors du One Planet Summit de 2019, la Banque s'est engagée à fournir 22,5 milliards de dollars pour l'action climatique en Afrique d'ici à 2025, dont au moins la moitié sera consacrée à l'adaptation et à la résilience. La Banque s'est engagée à fournir au moins 30 pour cent de ses financements (IDA et BIRD), ce qui, conformément à la méthodologie commune des banques multilatérales de développement (BMD), correspond à la part des prêts du Groupe de la Banque mondiale qui contribuent à l'adaptation au changement climatique ou à l'atténuation de ses effets.

Les engagements actuels liés à IDA-19 en Afrique subsaharienne pourraient fournir au moins 15,9 milliards de dollars pour le financement de l'action climatique entre les exercices financiers 2021 et 2023. Cette aide sera complétée par un financement de la BIRD — avec des avantages connexes à hauteur de 30 pour cent.

Alors que la COVID-19 pourrait modifier la situation, le Plan veillera à ce que le portefeuille de projets d'investissement et de prêts à l'appui de réformes évalue systématiquement les vulnérabilités climatiques et intègre l'action climatique dans les projets afin de maximiser les avantages connexes sur le plan climatique. La méthodologie actuelle ne tient pas compte de l'ensemble des avantages sur le plan climatique. Par exemple, les interventions favorables aux « politiques systémiques et changements favorables », qui sont essentielles pour mener une action climatique transformatrice, ne sont pas comptabilisées en tant qu'avantages connexes. La région Afrique continuera de suivre ces résultats en tant que contributions aux objectifs du Business plan, tout en étudiant avec le Groupe sur le changement climatique (et à travers lui, le Groupe de travail des BMD) la meilleure façon d'aborder cette limitation de la méthodologie.

Les finances publiques ne peuvent à elles seules combler le déficit de

financement. La mobilisation du secteur privé et les financements innovants doivent faire partie intégrante de la stratégie visant à financer des mesures d'atténuation à l'épreuve du climat et des programmes de développement élargis. Les efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour optimiser les financements pour le développement (MFD) afin de catalyser l'investissement direct étranger (IDE) et les capitaux privés représentent une autre approche essentielle pour répondre aux besoins d'investissement de l'action climatique. La contribution des financements concessionnels pour accroître les ressources destinées à l'innovation et à la mise à l'échelle en répondant aux défis sur les marchés, en débloquant la demande et en réduisant les risques d'investissement (BNEF 2019) fournit des enseignements susceptibles de faciliter un déploiement élargi.

Le renforcement des capacités critiques et l'élaboration de lignes directrices et de protocoles permettront à l'Afrique subsaharienne de tirer parti des financements innovants pour accélérer l'action climatique.

Les obligations durables, notamment les obligations vertes, offrent la possibilité de financer un portefeuille d'investissements durables, et les émissions obligatoires de ce type sont encore très rares en Afrique (la région la plus en retard dans ce domaine à l'échelle mondiale). Le financement des risques de catastrophes est essentiel pour faire face à l'impact financier et aux pertes économiques causés par les catastrophes naturelles et pour aider les pays à accroître leur résilience financière. La Plateforme d'assurance contre les risques de catastrophe du service de la Trésorerie de la Banque mondiale aide les clients en leur fournissant des services de conseil et d'exécution concernant le transfert des risques vers l'assurance et la couverture des produits de base sur les marchés financiers, et en offrant un programme de renforcement des capacités en Afrique (World Bank 2020a).

¹⁷ Voir le communiqué de presse de la Banque mondiale, « Réunions de printemps 2020 de la Banque mondiale et du FMI : Communiqué du Comité du développement » (paragraphe 7), <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/04/17/world-bankimf-spring-meetings-2020-development-committee-communicue>.



Antananarivo, Madagascar. Crédit photo : Sarah Farhat, Banque mondiale.



Villes Vertes Résilientes

Veiller à ce que les villes et les systèmes de mobilité actuels et futurs en Afrique subsaharienne soient des moteurs de croissance qui favorisent un développement à faible émission de carbone et résistant au climat, face à l'urbanisation rapide et à l'aggravation des tendances de la pauvreté amplifiées par le changement climatique.

RÉSULTATS

- ▶ **Réforme et planification des politiques :**
Transitions à long terme en matière d'urbanisme et de mobilité intelligentes sur le plan climatique
- ▶ **Connaissances et données :** Connaissances et données solides utilisées pour éclairer la conception d'investissements intelligents sur le plan climatique
- ▶ **Compétences, talents et main-d'œuvre :**
Compétences, talents et main-d'œuvre de la prochaine génération disponibles pour recruter les jeunes dans des emplois climato-intelligents, soutenus par des infrastructures et des services favorisant la mobilité
- ▶ **Catalyser les financements et les partenariats :**
Action climatique, investissements et échange de connaissances entre les villes, les autorités locales et nationales et le secteur privé

PORTÉE DES PRODUITS

- ▶ Réformes politiques et planification urbaine à long terme intégrant les priorités multisectorielles et abordant la résilience et la croissance à faible émission de carbone.
- ▶ Amélioration des connaissances et des données adaptées aux besoins pour soutenir les politiques et les investissements intelligents sur le plan climatique.
- ▶ Investissements réalisés dans le renforcement des compétences, des talents et de la main-d'œuvre. Renforcement de la mobilité, des infrastructures et des services qui favorisent la croissance économique et l'emploi.
- ▶ Mise en place de financements et de partenariats à plusieurs niveaux en faveur de l'action climatique.

Les marchés climatiques et la tarification du carbone peuvent contribuer à accroître les ressources du secteur privé, à réduire le fardeau de la mise en œuvre des CDN et à renforcer l'ambition mondiale.

De considérables ressources financières nationales et internationales seront nécessaires pour que les pays puissent respecter leurs engagements au titre de l'Accord de Paris. Les marchés climatiques peuvent réduire de moitié les coûts de mise en œuvre des CDN des pays, soit à 250 milliards de dollars par an en 2030 (World Bank 2019). Le programme Climate Warehouse et la future mise en œuvre du Partnership for Market Readiness¹⁸ visent à aider les pays à monétiser les avantages connexes de l'atténuation du climat de l'investissement de 22,5 milliards de dollars de la Banque mondiale pour l'action climatique en Afrique d'ici à 2025.

La mobilisation de fonds auprès de divers instruments de financement en faveur du climat est essentielle.

Bien qu'un certain nombre d'instruments de financement de l'action climatique soient disponibles, notamment le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds pour l'adaptation, le Fonds spécial pour le changement climatique (FSCC), le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds d'investissement pour le climat (CIF), les financements dont les pays africains ont besoin pour se transformer en économies intelligentes sur le plan climatique sont encore insuffisants pour mettre en œuvre des mesures climatiques urgentes, en partie en raison des capacités limitées de la région.

La Banque mondiale, qui est le plus grand bailleur de fonds de l'action climatique en Afrique et qui est à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique dans la région, cherchera à mobiliser des partenariats pour mener une action à grande échelle. Grâce au Plan, la Banque collaborera encore plus activement avec les pays clients, les partenaires du développement,

«Alors que les gouvernements d'Afrique subsaharienne intensifient leurs plans pour développer une énergie fiable, abordable et durable à grande échelle, ils doivent également protéger la santé et le bien-être des populations. Le plan d'action pour le climat en Afrique de la prochaine génération répond à ce défi en proposant des énergies renouvelables et des solutions à faible émission de carbone, ainsi qu'un financement accru de l'action en faveur du climat afin de créer de nouveaux emplois, de stimuler les économies et de réduire la pollution. Aujourd'hui plus que jamais, il est vital que les pays mettent en place des systèmes qui soutiennent les communautés aujourd'hui et pour l'avenir.»

– Ricardo Riccardo Puliti, Directeur Régional Infrastructure, Région Afrique

la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs clés pour accélérer l'action et le financement en faveur du climat.

SUIVI DES RÉSULTATS DE L'ACTION CLIMATIQUE

Le Business plan pour le climat contribuera à la réalisation des engagements de la Banque et de l'IDA au cours des deux prochains cycles de financement de l'IDA (Ex. 21-26).

En intégrant l'action climatique dans les orientations stratégiques et les domaines d'action particuliers, le Plan aidera le portefeuille de la région à réaliser les actions et les objectifs climatiques de la Banque pour l'exercice financier 2025, à mettre en œuvre le Plan d'action pour l'adaptation et la résilience pour les exercices financiers 2021 à 2025 et à respecter les engagements d'IDA-19, tout en étant pleinement aligné sur la Stratégie régionale pour l'Afrique (jusqu'en 2023). Le tableau 2 résume les principales actions climatiques que le Plan permettra de mettre en œuvre.

Les domaines d'action prioritaires des orientations stratégiques contribueront à la réalisation des objectifs grâce au portefeuille d'investissement sur l'alimentation et les moyens de subsistance résilients, la sécurité énergétique, écosystémique et hydrique, les villes climato-intelligentes et la mobilité verte, ainsi que

les ripostes rapides et inclusives aux chocs climatiques. Les objectifs clés comprennent :

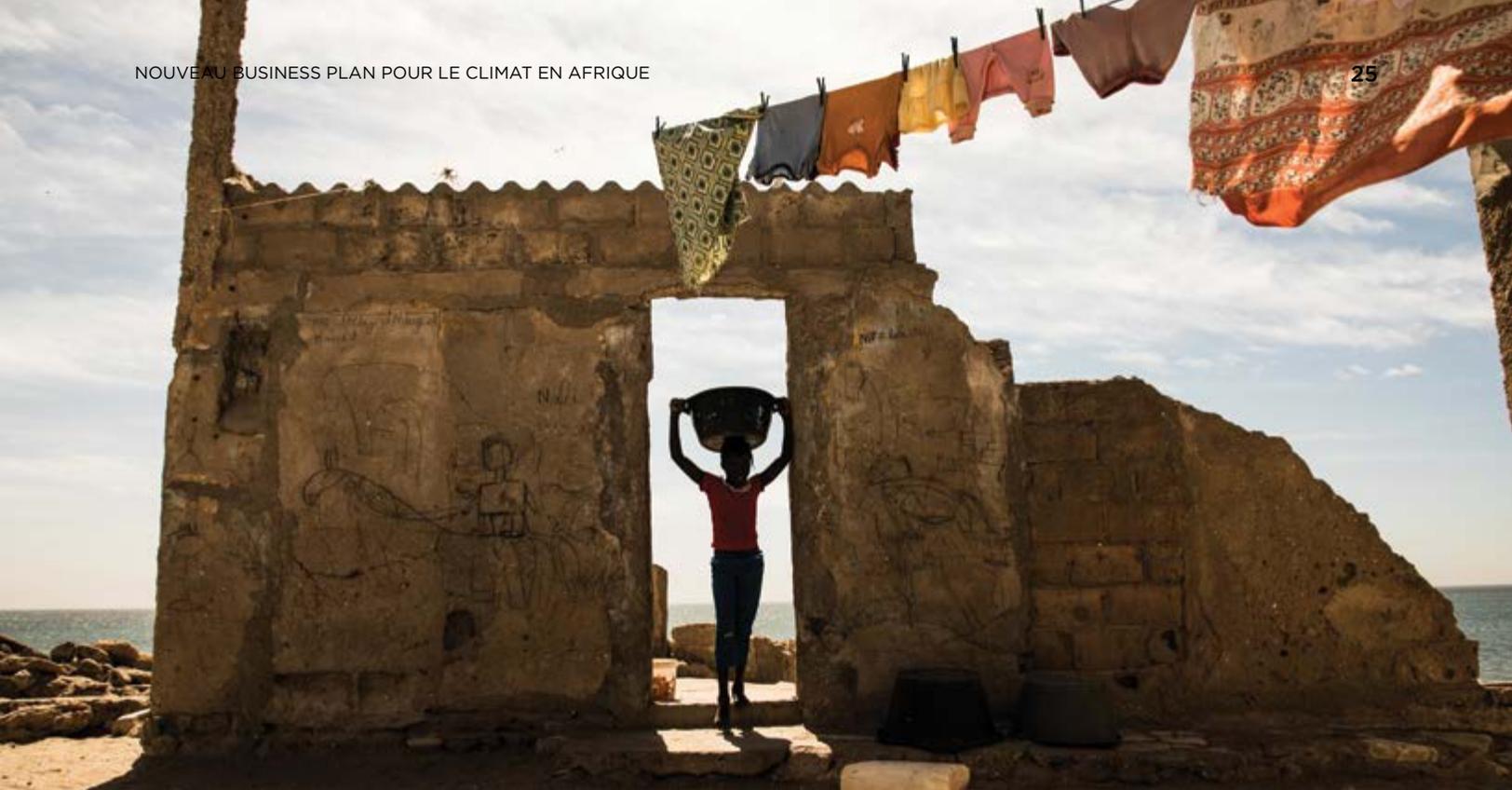
- nombre accru d'agriculteurs utilisant des pratiques climato-intelligentes et de pays mettant en œuvre des politiques respectueuses du climat ;
- superficie accrue (en hectares) des zones faisant l'objet d'une gestion intégrée du paysage ;
- financement accru des investissements dans les villes urbaines ; et
- mise en place en temps utile de systèmes d'alerte précoce pour atténuer les chocs.

Les objectifs contribueront à la réalisation des résultats à moyen et à long terme au titre des orientations stratégiques et des domaines d'action particuliers à l'appui des objectifs de la Banque en matière de pauvreté et des ODD des pays.

Des protocoles de collecte de données (précisant la fréquence de la collecte et le mode de présentation des rapports) et un système de suivi et de contrôle

des progrès et de l'impact du Nouveau BPCA seront mis en place. Les Pôles mondiaux d'expertise suivront la réalisation des objectifs et des indicateurs par le biais du portefeuille et de la supervision par les CMU des instruments de mobilisation des pays (SCD, CPF) afin de garantir des résultats efficaces en temps voulu.

¹⁸ Pour plus d'informations, voir le site du PMR : <https://www.thepmr.org/>; et le site « Climate Warehouse » de la Banque mondiale : <https://www.worldbank.org/en/programs/climate-warehouse>.



Une jeune fille tenant un seau d'eau posant debout dans sa maison. Crédit photo : Vincent Tremeau, Banque mondiale.



Chocs Climatiques

Améliorer la résilience socio-économique aux chocs climatiques des populations subsahariennes les plus démunies, grâce à des systèmes de réponse et de prestation efficaces à court et à long terme, et renforcer la résilience macro budgétaire.

RÉSULTATS

- ▶ **Solutions et mécanismes de mise en œuvre de l'action climatique ciblés, centrés sur les personnes, dirigés par la communauté et personnalisés :** Renforcement de la capacité des plus pauvres et des plus vulnérables à se remettre rapidement et plus efficacement des chocs climatiques (et autres).
- ▶ **Systèmes d'information pour l'alerte précoce et l'aide à la décision :** Renforcement et amélioration des systèmes d'information sur le climat pour l'alerte précoce et l'aide à la décision destinés aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables.
- ▶ **Interventions des institutions et des pouvoirs publics :** Amélioration des mesures institutionnelles, du financement des risques et de la politique macro budgétaire pour se préparer et réagir aux chocs climatiques (et aux pandémies).

PORTÉE DES PRODUITS

- ▶ Solutions et mécanismes de mise en œuvre ciblés, locaux et axés sur les populations locales, y compris les mécanismes de financement de l'action climatique et de prise de décision destinés aux collectivités locales.
- ▶ Amélioration des systèmes d'alerte précoce en cas de chocs climatiques, notamment des évaluations de la vulnérabilité, de la cartographie des risques et de l'exposition, et des systèmes d'information hydrométéorologique et climatique.
- ▶ Programmes de protection sociale à grande échelle.
- ▶ Approfondissement de la collaboration intersectorielle.
- ▶ Politiques macro-budgétaires et de financement des risques, incitations, modalités (inter) institutionnelles et instruments financiers en place pour permettre la préparation, une réaction rapide et la planification à long terme.



Jeunes filles rentrant chez elles en courant à la fin de la journée scolaire, de l'autre côté de la plage à Zanzibar. Crédit photo : Shutterstock.

Perspectives

La Banque mondiale mettra en œuvre Business plan pour le climat au cours des six exercices financiers (Ex. 21-26), en tirant efficacement parti des financements de l'IDA et de la BIRD tout en restant suffisamment souple pour garantir des résultats solides dans le cadre du programme d'action pour le climat. La Banque travaillera avec ses partenaires — IFC et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) — pour assurer leur complémentarité et accroître leur impact. Le Plan sera dynamique et tiendra compte du prochain cycle de l'IDA (IDA-

20) et des nouvelles priorités régionales et institutionnelles qui sont essentielles à la mise en œuvre du programme d'action pour le climat. La reprise post-COVID-19 devra être gérée avec souplesse, et le Plan cherchera à maximiser les synergies favorables à des trajectoires de croissance économique à faibles émissions de carbone et à la résilience climatique, pour veiller à ce que l'Afrique subsaharienne ne se contente pas de faire face aux crises actuelles sans précédent, mais anticipe également les crises climatiques imminentes, tout en gardant à l'esprit que la période propice à l'action ne cesse de raccourcir.

Le programme d'action pour le climat, fondé sur les priorités de développement de l'Afrique, est vaste, et la Banque mondiale déploiera ce Plan avec ses pays clients en collaboration avec les partenaires du développement, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs clés pour mobiliser des financements et accélérer les actions à grande échelle en Afrique subsaharienne. Ce processus dynamique garantira que les avantages d'une action concertée en faveur du climat et du développement seront ressentis par tous les bénéficiaires de la région.

TABLEAU 2 Respect des engagements de la Banque mondiale dans le domaine climatique en Afrique subsaharienne

Élément institutionnel	Domaine d'action à l'appui des actions et objectifs climatiques d'IDA-19 et de la Banque ¹⁹	Échéancier
Instruments de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de l'action climatique		
Engagement renforcé des pays (SCD, CPF)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au moins trois SCD et trois CPF par exercice, en fonction de la demande des CMU, entreprennent de solides analyses en amont afin de fournir des données probantes permettant de prioriser les actions gouvernementales et les investissements intelligents sur le plan climatique dans les CPF en attente, grâce à <ul style="list-style-type: none"> ● L'élaboration d'un modèle de SCD pour une meilleure intégration des considérations climatiques ● La mobilisation en amont des équipes CPF pour traduire les faits en conseils afin de favoriser des CPF intelligents sur le plan climatique ▶ Au moins 10 engagements CDN stratégiques pour accroître l'ambition en matière de résilience climatique à faibles émissions de carbone, en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> ● Des programmes de renforcement institutionnel et d'assistance technique dans les pays clients, y compris avec les ministères des Finances ● Des activités macroéconomiques ou sectorielles, selon la demande des pays clients, y compris des stratégies à long terme 	<p>Ex. 21-23</p> <p>Ex. 21-23</p>
Effet mobilisateur du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les instruments IPF, DPF et PforR favorisent la mise en œuvre des cinq orientations stratégiques pour l'intégration des risques climatiques et des opportunités, et contribuent aux avantages connexes sur le plan climatique (voir le point sur les avantages connexes sur le plan climatique) <ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer un ensemble de réformes d'orientation tenant compte du climat pour chaque orientation stratégique et le contexte macroéconomique afin de soutenir les engagements convenus dans le cadre d'IDA-19 et des objectifs institutionnels. ● Tirer parti des ripostes à court et moyen terme à la pandémie de COVID-19 par l'intermédiaire des DPO en créant des synergies pour soutenir la politique climatique en vue d'une reprise économique sûre et intelligente sur le plan climatique. 	<p>Ex. 21-26</p> <p>Ex. 21-23</p> <p>Ex. 21-23</p>
Analyses phares et projets de démonstration	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au moins deux ASA par direction stratégique pour : <ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser de solides approches pour évaluer les risques climatiques actuels et futurs, notamment grâce à des informations climatiques crédibles et des outils de modélisation appropriés ● Améliorer les connaissances et les compétences spécialisées des équipes de la Banque et des clients ● Présenter des projets de démonstration intégratifs qui gèrent les risques climatiques grâce à des solutions efficaces et des réformes d'orientation 	<p>Ex. 21-23</p>
Financement de l'action climatique		
Avantages connexes sur le plan climatique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Au moins 30 % des engagements destinés à l'Afrique subsaharienne présentent des avantages connexes sur le plan climatique <ul style="list-style-type: none"> ● Compte tenu des engagements actuels d'IDA-19, ces avantages représenteront au moins 15,9 milliards de dollars ● Financement de la BIRD <ul style="list-style-type: none"> ■ Qui, au total, contribueront à l'engagement de 22,5 milliards de dollars en faveur de l'action climatique en Afrique subsaharienne dans le cadre de l'engagement du One Planet Summit; dont au moins 50 % pour l'adaptation 	<p>Ex. 21-23</p> <p>Ex. 21-25</p> <p>Ex. 21-25</p>

19 Ces objectifs peuvent être actualisés en réponse à l'IDA 20. La riposte à la pandémie de COVID-19 peut avoir un impact sur les objectifs susceptibles d'être atteints dans le cadre du présent Business plan pour le climat.

TABLEAU 2 Respect des engagements de la Banque mondiale dans le domaine climatique en Afrique subsaharienne (*suite*)

Élément institutionnel	Domaine d'action à l'appui des actions et objectifs climatiques d'IDA-19 et de la Banque	Échéancier
Suivi des objectifs de l'action climatique		
<p>Avantages connexes fournis par les Pôles mondiaux d'expertise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 30 % d'avantages connexes sur le plan climatique au niveau du portefeuille de l'Afrique subsaharienne <ul style="list-style-type: none"> ● Suivi par les Pôles mondiaux d'expertise et le Groupe sur le changement climatique 	<p>Ex. 21-23</p>
<p>Exécution des engagements de l'IDA thématique et de la Banque</p>	<p>Les cinq orientations stratégiques et les deux domaines d'action particuliers contribueront à l'exécution des engagements d'IDA-19 (ex. 21-23) et de la Banque (ex. 21-25), dans le cadre du portefeuille (pas de nouveaux objectifs)</p> <hr/> <p>Orientations stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sécurité alimentaire <ul style="list-style-type: none"> ● 28 millions d'agriculteurs ayant adopté des pratiques climato-intelligentes ● Pays ayant des systèmes pastoraux améliorés (objectif: 15 pays) ● Nombre d'agriculteurs ayant accès à des services agricoles améliorés (informations météorologiques et commerciales intégrées, services financiers — y compris l'épargne, le crédit, le paiement, l'assurance) ● Pays mettant en œuvre de nouvelles politiques et de nouveaux programmes climato-intelligents pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle (objectif: 20 pays) ▶ Stabilité environnementale <ul style="list-style-type: none"> ● Approche de gestion intégrée des paysages pour éviter la déforestation et promouvoir la restauration des paysages ou la gestion durable des forêts dans 20 pays au maximum et sur une superficie pouvant atteindre 60 millions d'hectares (objectif régional pour l'Afrique) ● Soutenir des plans de gestion tenant compte du climat ou une meilleure gouvernance de la gestion des bassins versants dans au moins 10 bassins ● Aider au moins 10 pays à améliorer la gestion des paysages terrestres et marins et des bassins versants ▶ Énergie propre <ul style="list-style-type: none"> ● Fournir un soutien direct et indirect aux politiques visant la production, l'intégration et l'infrastructure nécessaire pour au moins 3,5 GW d'énergie renouvelable. ● Aider les pays à renforcer la planification et la mise en œuvre du secteur énergétique en liaison avec les CDN (objectif: 25 pays) ▶ Villes vertes résilientes <ul style="list-style-type: none"> ● Villes <ul style="list-style-type: none"> ■ Planification intégrée: plans multisectoriels d'aménagement urbain et de transport intelligents sur le plan climatique, préparés à partir de données actualisées pour au moins cinq villes africaines ■ 30 villes adoptant une approche intégrée de la résilience urbaine ■ Objectif de 2 milliards de dollars pour le financement d'investissements dans des activités de renforcement de la résilience urbaine ● Mobilité verte <ul style="list-style-type: none"> ■ Soutenir 5 nouveaux BRT dans les villes africaines à forte croissance (rendant au moins 50 % des emplois accessibles en moins d'une heure de trajet) ■ Prévoir l'entretien de 100 000 km de routes africaines pour les rendre résilientes au changement climatique 	<p>Ex. 21-23 ; Ex. 24-26</p> <p>Ex. 21-23 ; Ex. 24-26</p> <p>Ex. 21-23 ; Ex. 24-26</p> <p>Ex. 21-23 ; Ex. 24-26</p>

TABLEAU 2 Respect des engagements de la Banque mondiale dans le domaine climatique en Afrique subsaharienne (*suite*)

Élément institutionnel	Domaine d'action à l'appui des actions et objectifs climatiques d'IDA-19 et de la Banque	Échéancier
Suivi des objectifs de l'action climatique		
Exécution des engagements de l'IDA thématique et de la Banque	<p>► Chocs climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 150 millions de personnes ont accès à des systèmes de prévision et d'alerte axés sur les effets dans au moins six pays ● Prévisions et avertissements rapides et fiables aux niveaux national, régional et local, parvenant efficacement aux utilisateurs finaux. ● Services météorologiques, climatiques et hydrologiques en place pour les secteurs clés et susceptibles de déclencher des décisions et des actions coordonnées ● Amélioration des systèmes d'exécution des transferts monétaires et autres programmes de protection sociale ● Résilience accrue des ménages pauvres d'Afrique subsaharienne ● Financement accru de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique ● Partenariats hydrométéorologiques renforcés avec les centres d'excellence mondiaux/régionaux, les universités, le secteur privé et les OSC 	Ex. 21-23; Ex. 24-26
	<p>Domaines d'action particuliers</p> <p>► Planification et politique macroéconomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accroître la participation des ministères des Finances et de la Planification et d'autres parties prenantes aux CDN ● Promouvoir des actions gouvernementales concrètes et systématiques (IDA-19) ● Réaliser des analyses pour éclairer l'action gouvernementale et la conception des actions préalables dans les DPF 	Ex. 21-23; Ex. 24-26
	<p>► Infrastructures vertes et résilientes Soutient les objectifs des orientations stratégiques ci-dessus, notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Énergie <ul style="list-style-type: none"> ■ énergie renouvelable. ■ solutions de stockage (batteries). ■ capacité de production d'énergie renouvelable ● Développement urbain <ul style="list-style-type: none"> ■ urbanisme compact et à faibles émissions de carbone ■ approche intégrée de la résilience urbaine ● Eau <ul style="list-style-type: none"> ■ plans de gestion tenant compte du climat 	Ex. 21-23; Ex. 24-26

Note: ASA = services d'analyse et de conseil; BRT = transport rapide par autobus; CMU = unité de gestion-pays; CPF = cadre de partenariat-pays; CSA = agriculture climato-intelligente; OSC = organisation de la société civile; DPF = financement à l'appui des politiques de développement; DPO = opération à l'appui des politiques de développement; IDA = Association internationale de développement; IPF = Financement de projet d'investissement; CDN = contribution déterminée au niveau national; PforR = Programme pour les résultats; SCD = diagnostic-pays systématique.

ANNEXE A

Principales réalisations du premier Business plan pour le climat en Afrique

Ce nouveau plan pour le climat s'appuiera sur les succès et les innovations de son prédécesseur. Le site web du Business plan pour le climat en Afrique présente une exposition interactive de projets montrant comment différents instruments, outils et innovations ont été mobilisés pour faire face aux risques et opportunités climatiques.



Encadré A1

Principales réalisations

Principales réalisations du premier Business plan pour le climat en Afrique

Le premier BPCA a été lancé lors de la Conférence de Paris sur le climat, en 2015, pour galvaniser et accélérer l'action climatique. En juin 2020, il avait soutenu 346 projets grâce à plus de 33 milliards de dollars de financement de la Banque mondiale (Association internationale de développement [IDA] et Banque internationale pour la reconstruction et le développement [BIRD]). Il a également contribué à la réalisation de 29 pour cent des avantages connexes sur le plan climatique de l'Afrique au titre de l'exercice financier 2020. Ces objectifs dépassent l'objectif de mobilisation des ressources de la Banque mondiale fixé pour 2020 dans le cadre de ce Plan.

Les résultats ci-dessous sont tirés du troisième rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre (World Bank, 2018a).

- ▶ **Agriculture climato-intelligente (CSA).** Entre les exercices financiers 2016 et 2018, 57 projets CSA (1,8 milliard de dollars) ont cherché à améliorer les moyens de subsistance de 6,6 millions d'agriculteurs et à accroître la résistance climatique et la productivité de plus de 2,9 millions d'hectares. Des plans d'investissement dans l'agriculture climato-intelligente (CSAIP) ont été préparés pour cinq pays, et des profils CSA ont été dressés pour dix pays.
- ▶ **Énergie.** Entre les exercices financiers 2016 et 2018, la Banque a approuvé des prêts pour six projets solaires connectés au réseau dans cinq pays; la capacité totale de production d'énergie solaire est de 650 mégawatts, et celle d'hydroélectricité de 460 mégawatts. Le projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun est un exemple d'optimisation des financements pour le développement (MFD). L'initiative Scaling Solar a atteint le stade de la clôture financière dans deux pays et les travaux de construction ont commencé (Sénégal et Zambie). Dix projets approuvés par le Conseil comportent d'importantes composantes solaires hors réseau (mini-réseau et systèmes solaires domestiques). Landscapes. Sustainable landscape management projects in Ethiopia, targeting 800,000 hectares and more than 400,000 households; a project in Sudan covered 100,000 hectares. For forest-related projects, 10 countries prepared performance-based payments for reducing emissions from deforestation and forest degradation (REDD+) and enhanced carbon stocks. Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) is ongoing in 15 countries and 11 countries from the Forest Investment Program (FIP).
- ▶ **Paysages.** Projets de gestion durable des paysages en Éthiopie, visant 800 000 hectares et plus de 400 000 ménages; un projet au Soudan portant sur 100 000 hectares. Concernant les projets de foresterie, 10 pays ont préparé des paiements fondés sur les résultats pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) et l'amélioration des stocks de carbone. Le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF) est actif dans 15 pays et 11 pays du Programme d'investissement forestier (FIP).
- ▶ **Social.** En Éthiopie, au Kenya, en Mauritanie, à Madagascar, au Mozambique, au Lesotho, au Niger, au Sénégal et en Ouganda, entre autres, les programmes de protection sociale ont été renforcés pour répondre aux chocs, en utilisant des informations d'alerte précoce allant d'évaluations saisonnières et d'appels humanitaires à la création de nouveaux déclencheurs fondés sur des données satellitaires.



Encadré A1 (suite)

Principales réalisations

- ▶ **Villes.** L'objectif consistant à élaborer des plans de résilience dans 20 villes a été dépassé, avec des engagements de 2,27 milliards de dollars pour soutenir les investissements en faveur d'opérations résilientes au climat et aux catastrophes (notamment à Saint-Louis, Freetown, Accra, Antananarivo, Dakar, Dar es-Salaam et Ibadan). Plus de 100 villes et environ 70 millions de personnes devraient bénéficier du renforcement des capacités de gestion intégrée.
- ▶ **Économie des océans climato-intelligente.** Les opérations de pêche (Projet de gouvernance des pêches et de croissance partagée dans le sud-ouest de l'océan Indien [SWIOFish]) continuent de renforcer la gouvernance des pêches dans de nombreux pays (les Comores, Madagascar, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie). La première obligation bleue a été émise par les Seychelles, et des travaux d'analyse sur les pêches et l'Initiative pour la transparence des pêches ont été menés pour institutionnaliser la transparence dans le secteur.
- ▶ **Résilience du littoral ouest-africain.** Le programme Résilience du littoral ouest-africain, doté de 225 millions de dollars, est mis en œuvre dans six pays et par l'intermédiaire de quatre institutions régionales afin de freiner l'érosion côtière et les inondations, d'améliorer la gestion des bassins versants et de soutenir la lutte contre la pollution. Une plateforme d'échange de connaissances et de financement de 2 milliards de dollars permet par ailleurs de mobiliser le secteur privé pour intensifier les actions.
- ▶ **Eau.** La forte priorité accordée aux bassins versants stratégiques (fleuve Niger, lac Victoria, Zambèze) s'est traduite par l'élaboration du Plan d'investissement pour la résilience climatique du bassin du Niger. Ce plan prévoit un ensemble d'investissements prioritaires et un coût estimatif de 1,9 milliard de dollars, ainsi que la planification stratégique d'un cadre d'investissement commun de 2 milliards de dollars avec huit pays riverains. La planification stratégique visant à encadrer les prêts axés sur la résilience couvre dorénavant l'ensemble des opérations, notamment dans le cadre d'opérations à l'appui des politiques de développement (DPO) en plusieurs phases.
- ▶ **Transport.** Un financement de 9 milliards de dollars a été engagé pour 15 projets tenant compte du climat pour améliorer la résilience des infrastructures de transport et l'efficacité carbone, et passer de modèles opérationnels réactifs à des modèles proactifs.
- ▶ **Lutte contre les facteurs de migration.** Plusieurs grandes opérations d'un budget total de plus de 300 millions de dollars ont été approuvées en Afrique de l'Est et dans les Grands Lacs pour faire face à l'impact des déplacements forcés et accroître les approches intégratives au sein des communautés de réfugiés et d'accueil.

Source : World Bank 2018a. Voir aussi le Business plan pour le climat.

ANNEXE B

Encadrés récapitulatifs : Orientations stratégiques

Les encadrés B.1 à B.7 résument les orientations stratégiques et les domaines d'action particuliers du Nouveau Business plan pour le climat en Afrique.



Encadré B1

Récapitulatif : Soutien à la sécurité alimentaire

Point d'entrée climat-développement

La variabilité du climat et les régimes climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne et affectent l'économie rurale à différents points de la chaîne de valeur agricole, des effets sur la productivité et l'efficacité des exploitations agricoles aux questions non agricoles allant des politiques aux échanges commerciaux, en passant par les réseaux de distribution et les marchés. La majorité des pauvres d'Afrique (82%) résident en zone rurale (Beegle and Christiaensen 2019) et vivent principalement de l'agriculture. Des interventions ciblées d'un bout à l'autre qui tiennent compte des risques et exploitent les possibilités liées au changement climatique sont essentielles afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et la résilience de l'économie rurale.

Justification du point d'entrée

- ▶ Le climat, les conflits et le ralentissement économique influencent les tendances récentes en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition. L'insécurité alimentaire a augmenté en Afrique subsaharienne depuis 2014 et compromet la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) visant à éliminer la faim à l'horizon 2030. En 2018, 277 millions de personnes, soit 22% de la population de la région, vivaient en situation d'insécurité alimentaire grave^a. Si l'on inclut l'insécurité alimentaire modérée, ce chiffre fait plus que doubler pour atteindre 677 millions de personnes.
- ▶ Le changement climatique nuira au rendement agricole, à la viabilité des cultures et du bétail et à la qualité nutritionnelle des produits agricoles, et perturbera les systèmes alimentaires en général. Des conditions climatiques défavorables, telles que le phénomène El Niño en 2015-16, ont entraîné une baisse de la production agricole et une flambée des prix des aliments de base en Afrique orientale et australe.
- ▶ La moitié de la population subsaharienne, soit les trois quarts des pauvres, vit dans des zones arides particulièrement sensibles aux processus de dégradation des terres et de désertification, ainsi qu'à la diminution du carbone organique du sol, amplifiés par le changement climatique, la réaffectation des terres et les pratiques de gestion non durable des sols (IPBES 2018; GIEC 2019). Les projections jusqu'en 2050 prévoient de nouvelles pertes, en particulier en Afrique subsaharienne.
- ▶ Alors que l'agriculture représente aujourd'hui moins d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique subsaharienne, elle emploie toujours 54% de la population active. Le secteur est caractérisé par une productivité, des rendements, un accès à l'énergie^b et des cadres politiques insuffisants, qui mettent à mal l'économie rurale. Les possibilités d'augmentation des revenus dans le cadre d'activités agricoles ou non agricoles permettront de renforcer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines.
- ▶ Les effets du changement climatique sur le secteur agricole et l'économie rurale sont considérables et lourds de conséquences et continueront de s'intensifier, en raison de l'augmentation de la fragilité et des conflits, à court terme et jusqu'au milieu du siècle, et auront des conséquences intergénérationnelles. Le besoin de compenser l'importante empreinte carbone de l'agriculture mondiale doit être tempéré en Afrique subsaharienne par des politiques d'atténuation inclusives et favorables aux pauvres, privilégiant les mesures de résilience et d'adaptation.
- ▶ Ces effets ne pourront être évités en l'absence de planification et d'actions concertées à long terme visant l'intégration des considérations climatiques. Les domaines critiques de l'action climatique visant à garantir la sécurité alimentaire et la résilience de l'économie rurale doivent se concentrer sur les questions stratégiques, le développement agroalimentaire et commercial d'un bout à l'autre, et exploiter le financement, la technologie et l'innovation pour garantir un développement à faibles émissions de carbone, à l'épreuve du climat, inclusif et favorable aux pauvres.



Encadré B1 (suite)

Récapitulatif : Soutien à la sécurité alimentaire

Domaines d'action prioritaires

Une chaîne de valeur agricole résiliente d'un bout à l'autre axée sur l'action des pouvoirs publics, la productivité et l'efficacité pour assurer la sécurité alimentaire et la résilience de l'économie rurale.

Résultats	Portée des domaines d'action
<p>I Améliorer les solutions au niveau des exploitations et des zones d'activité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Augmenter la productivité des petits exploitants agricoles grâce à une agriculture climato-intelligente (CSA) adaptée au contexte, et accroître les revenus des pauvres directement grâce à des programmes ciblés de protection sociale et des mesures d'inclusion économique, tout en neutralisant les risques climatiques. · Lutter contre le taux élevé de dégradation continue des sols (lessivage des éléments nutritifs, perte de la couche arable, compactage, toxines du sol) qui est lié à une mauvaise gestion de l'eau, à la déforestation et à l'insuffisance des incitations offertes aux agriculteurs.
<p>II Mettre en œuvre des solutions concernant la chaîne de valeur alimentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Soutenir les systèmes et la sécurité alimentaires de l'Afrique en s'attaquant aux risques climatiques par des approches inspirées du marché et des infrastructures routières qui relient efficacement les petits exploitants aux chaînes de valeur agricoles résilientes, tout en répondant à la demande urbaine croissante de produits agricoles davantage transformés et de plus grande valeur.
<p>III Mettre en place des solutions favorables</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcer l'agriculture climato-intelligente dans le contexte macroéconomique grâce à des interventions politiques et des investissements accrus dans les biens publics agricoles, les financements innovants et la technologie numérique pour favoriser des solutions transformatrices.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a Insécurité alimentaire grave : les personnes ont généralement épuisé leurs réserves de nourriture et, dans les cas les pires, sont restées un jour (ou plus) sans manger ; insécurité alimentaire modérée : les personnes ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et sont contraintes de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments qu'elles consomment (FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS 2019).

^b L'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne rurale s'élevait à 23% en 2017 ; voir base de données de la Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.ACCS.RU.ZS?locations=ZG>



Encadré B2

Récapitulatif : Soutien à la stabilité environnementale

Point d'entrée climat-développement

La stabilité écosystémique et la sécurité hydrique contribuent à renforcer et à protéger les ressources naturelles, et favorisent ainsi la résilience des moyens de subsistance ruraux et des économies urbaines grâce à la fourniture de biens et de services essentiels, notamment par les secteurs agricole et touristique. Elles permettent également d'éviter ou de retarder les points de basculement, les seuils au-delà desquels les systèmes environnementaux changent brusquement et fondamentalement, voire irréversiblement (Dakos and others 2019).^a L'intégrité des écosystèmes est la première ligne de défense contre les effets climatiques actuels et futurs, et doit être renforcée grâce à la revitalisation des paysages terrestres et marins et des bassins versants, et à l'amélioration des tendances négatives.

Justification du point d'entrée

- ▶ Les pressions exercées sur les écosystèmes et les systèmes hydrologiques de l'Afrique subsaharienne par les changements d'affectation des terres sont aggravées par l'intensification des effets du changement climatique — avec des conséquences économiques. Les économies dépendent de ressources naturelles qui sont très sensibles aux effets climatiques. La valeur ajoutée des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche — qui dépendent fortement de la sécurité écosystémique et hydrique — représente 16 % du PIB de la région.^b
- ▶ Les écosystèmes terrestres, dulcicoles, côtiers et marins de l'Afrique subsaharienne sont des atouts stratégiques, essentiels au bien-être des populations rurales et urbaines. Plus de 62 % de la population dépendent directement de ces services en milieu rural (IPBES 2018). Les populations urbaines et périurbaines complètent leurs revenus grâce aux ressources écosystémiques, et les villes bénéficient d'un approvisionnement en eau stable et peu coûteux (Elmqvist and others 2013). Les chocs climatiques et les facteurs de stress sur les écosystèmes dulcicoles, côtiers et marins augmentent la vulnérabilité des populations rurales et urbaines.
- ▶ L'eau est l'une des principales ressources subissant les effets du changement climatique. La gestion des vulnérabilités climatiques le long du cycle hydrologique et des frontières hydrographiques peut aider à éviter la maladaptation. D'ici à 2050, le nombre de personnes manquant d'eau au moins un mois par an atteindra plus de 5 milliards, contre 3,6 milliards aujourd'hui, ce qui entraînera une demande concurrentielle sans précédent. Cette concurrence alimentera les conflits régionaux et les migrations, déchirant ainsi le tissu social déjà fragile, en particulier dans les pays à faible revenu (PFR).
- ▶ Les changements de température et de pluviométrie ont un impact sur la biodiversité, avec des conséquences importantes sur les aires de répartition des espèces et les cycles de reproduction ou de migration des espèces végétales et animales. Le risque de déforestation peut accentuer l'érosion, réduire la recharge des aquifères et intensifier le ruissellement, et ainsi entraîner la perte de moyens de subsistance, tels que les terres arables. Ces facteurs influencent la distribution des vecteurs pathogènes et la disponibilité en eau, en plus de peser sur les moyens de subsistance qui dépendent de ces systèmes naturels.
- ▶ Selon les experts scientifiques, les stress induits par un réchauffement climatique accru pourraient déclencher des points de basculement, et ainsi entraîner la perte ou la perturbation irréversible des écosystèmes, des services et de leur fonctionnement (Steffen and others 2018). Au Sahel, la température moyenne au sol pourrait augmenter de 3 °C (Steffen and others 2018) et ainsi menacer davantage encore la sécurité alimentaire, hydrique, environnementale et humaine. La disponibilité et la qualité de l'eau en Afrique subsaharienne sont de plus en plus menacées, ce qui amplifie les pressions sur les populations, les écosystèmes et les économies (Piemontese and others 2019). Les mesures visant à accroître la résilience de ces systèmes grâce à la conservation doivent être renforcées par une action collective mondiale visant à maintenir le réchauffement à des niveaux proches de 2 °C pour éviter cette zone de danger.



Encadré B2 (suite)

Récapitulatif : Soutien à la stabilité environnementale

Domaines d'action prioritaires

Cibler les politiques et les programmes pour garantir la stabilité écosystémique et la sécurité hydrique.

Résultats	Portée des domaines d'action
 Renforcer la prise en compte du capital naturel dans la politique macroéconomique et sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en place de politiques réglementaires et d'incitations et renforcement des institutions qui contribuent à façonner le changement d'affectation des terres, à réduire les pressions sur les écosystèmes et les systèmes hydrologiques et à accroître leur résilience aux risques climatiques. · Soutien aux analyses et diagnostics pour identifier les lacunes et éclairer l'élaboration des politiques.
 Améliorer la gestion des paysages terrestres et marins et des bassins versants	<ul style="list-style-type: none"> · Ciblage des facteurs de dégradation des écosystèmes, notamment par des solutions fondées sur la nature pour sauvegarder les biens et services écosystémiques, y compris la fixation du carbone. · Renforcement de la capacité d'adaptation des communautés pour protéger leurs moyens de subsistance et améliorer la résilience socioéconomique.
 Renforcer la sécurité hydrique face à l'incertitude climatique.	<ul style="list-style-type: none"> · Amélioration/intégration de la planification et de la gestion des ressources hydriques au niveau des politiques, des programmes et des projets, en tenant compte des besoins accrus et concurrentiels en eau et des effets climatiques.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a Par exemple, une étude réalisée dans l'océan Indien révèle que lorsque la biomasse des poissons tombe en dessous d'un certain seuil en raison de la surpêche, les peuplements de macroalgues vivant sur le corail augmentent, ce qui entraîne la dégradation des récifs coralliens (McClanahan and others 2011).

^b La valeur de 2018, les données des comptes nationaux de la Banque mondiale et les fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE proviennent de la base de données WDI du Groupe de la Banque mondiale, data.worldbank.org. Consultée le 6 mars 2020.



Encadré B3

Récapitulatif : Soutien à l'énergie propre

Point d'entrée climat-développement

Permet à l'Afrique d'atteindre l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes, pour renforcer la résilience communautaire et favoriser la diversification économique.

Justification du point d'entrée

- ▶ L'accès à l'énergie est une priorité pour réduire les risques climatiques pesant sur les catégories à faible revenu en Afrique, car un accès restreint compromet les résultats de secteurs critiques pour le développement, notamment la production alimentaire, l'éducation, la santé et la prestation de services sociaux. Malgré des décennies d'efforts, 541 millions de personnes vivent actuellement sans électricité en Afrique subsaharienne. L'AIE (2019) note que, si les politiques actuelles demeurent inchangées, 530 millions de personnes resteront sans électricité en 2030, et 90 % de la population mondiale sans électricité vivra en Afrique.⁸
- ▶ Le développement économique de l'Afrique est actuellement exposé à un risque d'effets d'accrochage importants, car les investissements énergétiques continuent de favoriser les solutions à fortes émissions de carbone. Bien que les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Afrique soient relativement faibles par rapport aux autres régions du globe, elles augmentent très rapidement et continueront d'augmenter en l'absence de mesures visant à accélérer la transition vers un modèle de développement à moindres émissions de carbone. Des options d'atténuation favorables aux pauvres, gagnantes pour tous, et qui produisent des avantages locaux et une croissance verte peuvent être mises en œuvre alors que les pays s'efforcent d'atteindre l'ODD7 (énergie abordable et propre).
- ▶ La région peut saisir une opportunité économique unique en poursuivant un développement énergétique à faibles émissions de carbone tirant parti de ressources énergétiques renouvelables exceptionnelles (hydrologiques, solaires, éoliennes et issues de la biomasse, notamment). Pour répondre à sa demande énergétique croissante, l'Afrique peut tirer pleinement parti de la chute rapide des prix des équipements solaires, éoliens et de stockage, investir dans le rendement énergétique et numériser le secteur. La diversification de la production, les marchés régionaux de l'électricité et le recours aux énergies renouvelables connectées ou non au réseau renforceront également la résilience de l'Afrique au changement climatique.
- ▶ Les efforts visant à accroître l'accès à une électricité abordable et fiable contribueront à améliorer la résilience climatique des communautés, car les services d'électricité sont un élément important pour renforcer la sécurité alimentaire et énergétique. En outre, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour réduire la vulnérabilité du secteur de l'électricité aux effets climatiques, en particulier des ressources hydroélectriques touchées par les sécheresses récurrentes, ainsi que l'exposition des infrastructures aux catastrophes naturelles, dont l'intensité et l'ampleur devraient augmenter.



Encadré B3 (suite)

Récapitulatif : Soutien à l'énergie propre

Domaines d'action prioritaires

Cibler l'approvisionnement universel en énergie à faibles émissions de carbone et résiliente en menant des actions dans quatre domaines d'action prioritaires.

Résultats	Portée des domaines d'action
I Développer l'offre d'énergies renouvelables.	· Financer l'amélioration du transport national et régional en vue de l'intégration au réseau; soutenir des cadres politiques et réglementaires clairs, optimiser les financements pour le développement (MFD) et atténuer les risques.
II Augmenter l'accès à l'électricité propre.	· Permettre l'alimentation électrique des ménages, en complétant l'électrification du réseau par des solutions hors réseau grâce à des outils efficaces de planification de l'électrification; permettre l'alimentation électrique des infirmeries et des écoles afin de maximiser l'impact sur le développement humain et de renforcer la résilience climatique des communautés rurales; et permettre l'accès à des solutions de cuisson propre pour les ménages.
III Moderniser la planification des systèmes d'électricité pour intégrer une part croissante d'électricité renouvelable.	· Planifier les réseaux électriques dans une perspective climatique grâce à un soutien aux gouvernements en vue de l'élaboration de plans nationaux et régionaux de développement au moindre coût (de l'électricité) en tenant compte des facteurs climatiques pour assurer la cohérence avec les contributions déterminées au niveau national (CDN) et de l'impact climatique futur; et planifier l'électrification par le biais d'un soutien analytique aux pays pour élaborer des plans d'électrification au moindre coût, reposant sur des données géospatiales.
IV Environnement favorable aux voies de développement à faibles émissions de carbone et aux politiques et investissements intersectoriels.	· Soutenir l'amélioration du rendement énergétique à l'échelle de l'économie; continuer de soutenir la réforme des subventions à l'énergie; et procéder à des essais visant le remplacement des combustibles à fortes émissions de carbone.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a Voir le site du IEA, <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2019>.



Encadré B4

Récapitulatif : Soutien aux villes vertes résilientes

Point d'entrée climat-développement

L'urbanisation rapide et l'aggravation des tendances de la pauvreté urbaine — amplifiées par le changement climatique — rendent impératif de garantir la résilience, la croissance verte et la mobilité grâce à la planification à long terme des villes existantes et futures. Une planification climato-intelligente et une mobilité verte interurbaine et régionale, tenant notamment compte de la prochaine génération de compétences nécessaires à la promotion d'emplois verts, seront essentielles pour que les villes soient des moteurs de la croissance.

Justification du point d'entrée

- ▶ L'Afrique subsaharienne connaît une transition urbaine caractérisée par une croissance démographique rapide et des villes en expansion. La population urbaine augmente plus vite en Afrique que dans les autres régions du monde. Elle triplera au cours des 30 prochaines années, passant de 441 millions en 2020 à 1,31 milliard en 2050, lorsque 60 % de la population vivra en zone urbaine, contre 40 % actuellement, sous l'effet de l'explosion démographique des jeunes.
- ▶ Les biens, les services et les populations des villes africaines, déjà exposés et vulnérables aux chocs et aux stress climatiques, devront faire face à des effets climatiques de plus en plus importants au cours des prochaines décennies. Le changement climatique, qu'il soit rapide ou lent, entraînera une migration vers les villes, avec pour effet d'accroître la pauvreté et la population des bidonvilles.
- ▶ Le fait que les deux tiers de l'espace urbain nécessaire à l'horizon 2050 restent à construire en Afrique subsaharienne offre la possibilité d'intégrer les technologies à faibles émissions de carbone et la mobilité verte dans la planification afin d'assurer une croissance et un développement durables. Selon les projections actuelles (2010-20), 75 % de cette croissance se produira dans des villes de moins d'un million d'habitants, où la structure de gouvernance est insuffisante, les niveaux de pauvreté sont élevés et les infrastructures et services sont limités.
- ▶ La sécurité des villes dans les domaines du logement, de l'approvisionnement en eau, de l'alimentation et de l'énergie dépasse les frontières physiques et doit tenir compte de leur empreinte croissante et du besoin de coopérer avec les entités infranationales et nationales. Les services essentiels, tels que le logement, l'approvisionnement en eau, la gestion des crues, l'alimentation sur les marchés et l'énergie, sont de plus en plus menacés par le changement climatique. Des stratégies et une gestion proactives, coopératives et durables sont nécessaires au niveau des villes et au-delà.
- ▶ Il est impératif d'inverser l'urbanisation de la pauvreté et de garantir la résilience face à l'intensification du changement climatique pour assurer une croissance et un développement durables. Le taux de pauvreté dans les zones urbaines d'Afrique subsaharienne est de 18 %, et les populations pauvres s'urbanisent plus rapidement que l'ensemble de la population (Beegle and others 2016 ; Ravallion, Chen and Sangraula 2007). Une planification intelligente sur le plan climatique, reposant sur les technologies à faibles émissions de carbone, la résilience et la mobilité verte, peut stimuler la transformation urbaine et créer les compétences, les talents et la main-d'œuvre nécessaires pour la prochaine génération de villes.
- ▶ Les zones urbaines de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne doivent relever des défis majeurs en matière de mobilité (par exemple, congestion et longs trajets domicile-travail ; transports en commun bondés, insuffisants et de mauvaise qualité ; réseaux fragmentés), qui sont parfois exploités par les prestataires de services. Pour maintenir le rythme d'une croissance économique plus élevée, les pays africains doivent développer un accès urbain et une mobilité efficaces et inclusifs, et les placer au cœur des programmes de développement urbain durable, de réduction de la pauvreté et de croissance.
- ▶ La capacité insuffisante des ports, des chemins de fer et des axes routiers de la région empêche les entreprises de participer aux chaînes de valeur mondiales. La mobilité verte interurbaine et régionale est essentielle pour soutenir les villes en tant que moteurs de croissance. L'entretien des routes, qui pourrait plus que doubler en raison du changement climatique, reste le moyen le plus efficace d'améliorer la résilience des réseaux routiers africains au changement climatique.



Encadré B4 (suite)

Récapitulatif : Soutien aux villes vertes résilientes

Domaines d'action prioritaires

Permettre la transition et la transformation des villes vers une croissance résiliente et à faibles émissions de carbone et les technologies vertes.

Résultats	Portée des domaines d'action
<p>I Soutenir les transitions urbaines climato-intelligentes grâce à l'aménagement des politiques et à la planification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Soutenir des transitions urbaines climato-intelligentes qui favorisent la résilience du cadre bâti et contribuent à l'atténuation du changement climatique en mettant l'accent sur les infrastructures et les services urbains à haut rendement énergétique, écologiques et résilients, sur le logement et l'amélioration des implantations sauvages, ainsi que sur les solutions fondées sur la nature, en accordant la priorité aux zones les plus pauvres.
<p>II Intégrer les connaissances et les données adaptées aux besoins pour soutenir les investissements intelligents sur le plan climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser des (méga) données, des outils et des analyses pour soutenir l'aménagement du territoire et les schémas de risque. · Concevoir et réaliser des investissements visant à améliorer la capacité institutionnelle et la gouvernance.
<p>III Développer les compétences, les talents et la main-d'œuvre pour soutenir une économie intelligente sur le plan climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Garantir une approche inclusive de l'investissement dans le capital humain grâce à une large participation citoyenne. · Mettre à niveau les compétences et en développer de nouvelles pour recruter les jeunes dans des emplois intelligents sur le plan climatique.
<p>IV Catalyser le financement et les partenariats pour l'action climatique à différents niveaux de gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Entretenir et stimuler les partenariats entre les villes, les administrations locales et nationales et le secteur privé pour promouvoir les investissements et le partage efficace des connaissances.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres



Encadré B5

Récapitulatif : Soutien en cas de chocs climatiques

Point d'entrée climat-développement

Les vastes conséquences de l'intensification et de la récurrence des chocs climatiques sur les populations et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, dont les capacités d'adaptation sont les plus faibles, exigent que les systèmes de riposte et d'intervention rapides et inclusifs soient associés à une planification à long terme pour assurer la résilience socioéconomique, en privilégiant notamment la résilience macroéconomique. La contribution à la prise de décision que les communautés apportent grâce à leurs compétences, acquises par l'expérience, doit être mise à profit.

Justification du point d'entrée

- ▶ L'urgence de réduire l'exposition et l'impact des chocs climatiques sur les plus pauvres est particulièrement critique au vu du nombre croissant de personnes vivant dans la pauvreté extrême en Afrique subsaharienne. Le nombre de personnes faisant partie des 40 % les plus pauvres est passé de 278 millions en 1990 à 416 millions en 2015. Le changement climatique devrait réduire leurs revenus de plus de 8 % d'ici à 2030, et ainsi restreindre davantage encore leur capacité à réagir aux chocs climatiques et à s'adapter au changement climatique.
- ▶ Les perturbations sociales et économiques de chocs climatiques isolés et récurrents sont nombreuses et diverses et peuvent se multiplier rapidement et avoir des conséquences intergénérationnelles. Les effets du climat sur les pauvres comprennent la perte de vies et de moyens de subsistance, la détérioration des infrastructures essentielles et la perturbation des services, les problèmes de santé et de malnutrition, ainsi que l'accroissement de la migration de crise. Une mauvaise alimentation due à la sécheresse pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant peut entraîner une malnutrition infantile, qui peut avoir des effets durables, notamment sur les capacités de reproduction et la descendance des femmes (Bodewig 2019). Les effets climatiques peuvent également exacerber les effets de chocs sanitaires tels que les pandémies et les épidémies, en fonction de leurs incidences sur les perspectives de croissance et le capital humain de la région.
- ▶ Le changement climatique qui exacerbe les pressions sur les systèmes naturels et sociaux peut amplifier les conflits, en particulier dans les situations de fragilité, où les gouvernements ont des capacités et des moyens limités pour aider leurs populations à s'adapter. À l'échelle mondiale, les conflits sont à l'origine de 80 % des besoins humanitaires. Ils peuvent réduire la croissance du PIB de 2 à 8 % par an en moyenne et 65 % des conflits actuels sont liés à des enjeux territoriaux importants. Dans certaines régions d'Afrique, les tensions entre éleveurs et agriculteurs dues à l'accès à la terre et à l'eau dégénèrent souvent en violence. Un nombre croissant d'études (Burke, Hsiang and Miguel 2015a) indique que les événements climatiques défavorables augmentent le risque de violence et de conflit au niveau des personnes et des groupes.
- ▶ La riposte aux chocs et aux crises climatiques doit être assortie d'approches proactives et globalistes pour garantir des résultats de développement durables fondés sur une compréhension systématique des facteurs sous-jacents de vulnérabilité et de fragilité. Elle nécessite la mobilisation des acteurs de différents secteurs et niveaux, notamment des pouvoirs publics, des populations autochtones, des communautés, de la société civile et du secteur privé.
- ▶ Les politiques visant à promouvoir une croissance à faibles émissions de carbone et l'adaptation au climat doivent être favorables aux pauvres et se prémunir contre toute réaction négative susceptible d'entraîner des inégalités et des conséquences involontaires. Il y a lieu de protéger et de mobiliser les groupes les plus vulnérables aux chocs climatiques, ou ceux qui, en raison de leur marginalisation sociale, politique ou économique, ont une capacité limitée à bénéficier d'investissements dans le développement ou la résilience.



Encadré B5 (suite)

Récapitulatif : Soutien en cas de chocs climatiques

Domaines d'action prioritaires

Se concentrer sur la résilience socioéconomique des plus démunis en menant des actions rapides, efficaces et avisées et en adoptant des systèmes de prestation de services tenant compte des enjeux climatiques et intégrant la résilience macroéconomique au niveau national.^a

Résultats	Portée des domaines d'action
<p>I Mettre en œuvre des solutions et des mécanismes de mise en œuvre de l'action climatique ciblés, centrés sur les personnes, communautaires et personnalisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Améliorer la résilience des ménages et des communautés en renforçant la capacité des plus pauvres et des plus vulnérables à se remettre rapidement et efficacement des effets climatiques grâce à des instruments adaptables qui tiennent compte des communautés et des ménages, notamment les programmes de développement de proximité (CDD) et les programmes ciblés de protection sociale au niveau des ménages. · Promouvoir des mécanismes qui orientent le financement et la prise de décision en matière de climat vers les administrations et les communautés locales afin de soutenir une action climatique locale adaptée aux priorités et aux contextes locaux.
<p>II Renforcer et améliorer les systèmes d'information pour faciliter la prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Systèmes d'alerte précoce (EWS) en cas de chocs climatiques, notamment les évaluations de la vulnérabilité, la cartographie des risques et de l'exposition, et les systèmes d'information hydrométéorologique et climatique. · Renforcement et accélération des mécanismes de mise en œuvre pour atteindre les plus pauvres et les plus vulnérables (par exemple, CDD, travaux publics, mise en place de filets de protection sociale), notamment dans les zones fragiles (inclusion, responsabilité et mécanismes participatifs).
<p>III Améliorer le cadre institutionnel de la préparation au changement climatique et de la réaction des pouvoirs publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Améliorer le cadre institutionnel en mettant l'accent sur les politiques macroéconomiques, les modalités (inter) institutionnelles et les instruments financiers (dont le financement d'urgence Cat-DDO) qui permettent une préparation et une riposte rapide tout en maintenant la stabilité à l'échelle du pays.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a La résilience macro-budgétaire est également visée par le domaine d'action particulier.



Encadré B6

Récapitulatif : Soutien à la politique et à la planification macroéconomiques

Point d'entrée climat-développement

Le changement climatique entravera la croissance économique des pays africains et compromettra la viabilité des finances publiques. Les outils macroéconomiques qui permettent aux gouvernements d'intégrer les résultats et les avantages climatiques dans la prise de décision à l'instar des résultats économiques (emploi), budgétaires et sociaux, augmenteront la probabilité que des décisions intelligentes sur le plan climatique soient prises dans toutes les administrations, et pas seulement dans celles qui sont clairement axées sur le climat.

Justification du point d'entrée

- ▶ Le fléchissement de la croissance économique entraîne le ralentissement du développement, le recul du niveau de vie et la réduction de la capacité des économies à créer des emplois productifs. Le changement climatique rendra la croissance économique plus imprévisible et moins stable. Par exemple, l'incertitude croissante des régimes pluviométriques et des rythmes saisonniers a déjà un impact sur la productivité de l'agriculture. Selon des estimations prudentes reposant sur les chocs climatiques antérieurs, le ralentissement de la croissance induit par le changement climatique en Afrique subsaharienne pourrait réduire le PIB par habitant de 10 à 15 % d'ici à 2050 (Kompas, Pham and Che 2018).
- ▶ L'ampleur des enjeux du changement climatique sur les économies à faible revenu et leurs trajectoires de croissance doit être mieux comprise et abordée de manière proactive sur différentes périodes. Une perte de 2 % seulement par habitant et par an se traduira, sur 30 ans, par une réduction de moitié de la croissance du PIB par rapport à ce qu'elle aurait été en l'absence de réchauffement (SEforAll 2018). L'intégration des considérations climatiques dans les modèles macroéconomiques (c'est-à-dire des effets de l'économie sur le climat et du climat sur l'économie) permettra de mettre le climat sur un pied d'égalité avec les autres priorités des pouvoirs publics.
- ▶ Si les décideurs politiques n'adaptent pas les outils nécessaires pour évaluer les risques climatiques des pays d'Afrique subsaharienne, la région risque de s'enliser dans un modèle de faible croissance à long terme. Par exemple, en intégrant dans les modèles macroéconomiques les effets carbone et sanitaire des émissions des centrales au charbon, les décideurs peuvent mieux quantifier les compromis entre les modes de production d'énergie plus écologiques, y compris l'étendue des améliorations technologiques requises pour que ces modes de production soient économiquement dominants par rapport aux options à plus fortes émissions de carbone.
- ▶ Les ministères des Finances devront augmenter les dépenses, prévues ou non, pour protéger les entreprises, les familles et les infrastructures contre les chocs et les stress climatiques, tout en établissant des tampons qui pourront contribuer à réduire les effets d'autres chocs, dont les futures pandémies mondiales. S'il se peut que les coûts soient importants, les avantages pourraient l'être encore plus. Par exemple, en l'absence d'amélioration de la résilience des infrastructures, l'augmentation des coûts de réparation des routes pourrait atteindre 600 millions de dollars dans seulement trois pays d'Afrique australe d'ici à 2050, avec des coûts d'opportunité potentiellement importants liés aux investissements productifs non réalisés dans les infrastructures, la santé ou l'éducation.
- ▶ Les banques centrales et les organismes de réglementation financière devront intégrer les risques climatiques dans leurs responsabilités en matière de réglementation et de modélisation. Les modèles peuvent aider les organes de réglementation à comprendre les coûts à moyen terme pour les entreprises et les investisseurs privés s'ils ne reconnaissent pas (et ne divulguent pas) leur exposition aux risques liés aux chocs et aux trajectoires climatiques. Ces risques comprennent, par exemple, le risque d'actifs non amortis, tels que des gisements de charbon qui ne peuvent être exploités et deviennent donc sans valeur.



Encadré B6 (suite)

Récapitulatif : Soutien à la politique et à la planification macroéconomiques

Domaines d'action prioritaires

Cibler les politiques et les réformes qui soutiennent les efforts menés par les pouvoirs publics pour adapter leur économie et leur politique budgétaire aux réalités du changement climatique, tout en prenant des mesures pour contribuer à des stratégies d'atténuation du changement climatique transformatrices et favorables aux démunis.^a

Résultats	Portée des domaines d'action
<p>I Soutenir les réformes environnementales pour mieux fixer le prix de la pollution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Réduire les subventions à l'énergie ou les allègements fiscaux pour les combustibles fossiles. · Envisager l'adoption de taxes sur le carbone pour augmenter les recettes. · Utiliser les nouvelles recettes pour stimuler l'investissement public, les dépenses sociales et les réductions d'impôts ciblées, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba.
<p>II Soutenir la politique budgétaire pour favoriser l'adaptation au changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Élaborer des politiques d'investissement public veillant à ce que les nouvelles infrastructures soient construites en tenant compte du changement climatique. · Constituer des marges de manœuvre budgétaire pour faire face aux chocs climatiques (ou autres), y compris des réserves budgétaires pouvant être utilisées en cas de chocs, parallèlement aux mécanismes d'assurance et aux obligations catastrophes. · Prévoir des marges de manœuvre budgétaire et d'autres mécanismes d'assurance pour faire face aux chocs climatiques.
<p>III Travailler avec les ministères des Finances et de la Planification à l'intégration du climat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Développement d'outils et d'instruments budgétaires et de capacités pour intégrer la prise en compte du climat dans la politique budgétaire et les modèles macroéconomiques, et intégration institutionnelle. · Modèles à long terme pour la conception et la mise en œuvre de trajectoires de croissance intelligentes sur le plan climatique, et pour l'élaboration des CDN des pays.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a Les questions macroéconomiques et politiques sont également abordées par les orientations stratégiques.



Encadré B7

Récapitulatif : Infrastructures vertes et résilientes

Point d'entrée climat-développement

Les réseaux d'infrastructures sont un élément essentiel de la résilience climatique, mais les réseaux existants sont surchargés alors que la demande augmente. Les infrastructures à fortes émissions de carbone, si elles sont indissociables des voies de développement, contribueront encore davantage au changement climatique. Les réseaux d'infrastructure peuvent servir de moteurs de croissance, et ainsi favoriser une croissance vigoureuse et résiliente au changement climatique tout en suivant des voies de développement à faibles émissions de carbone.

Justification du point d'entrée

- ▶ Alors que la population et l'urbanisation croissantes de l'Afrique subsaharienne stimulent la demande d'infrastructures, les taux actuels d'investissement dans la création, l'entretien et la surveillance des infrastructures à l'échelle de la région peinent à y répondre. L'Afrique est en retard sur le reste du monde au niveau de la fourniture d'infrastructures clés, comme les services de transport et d'approvisionnement en énergie et en eau. Ainsi, 47,7% seulement de la population subsaharienne ont accès à l'électricité, contre une moyenne mondiale de 89,6%. Le taux d'accès aux infrastructures routières est de 34% en Afrique, alors qu'il est d'environ 50% dans les autres régions à faible revenu. De plus, les coûts des transports y seraient le double de ce qu'ils sont dans les autres pays à faible revenu.^a
- ▶ Si les lacunes infrastructurelles de l'Afrique sont importantes, le potentiel de les combler grâce à une sensibilisation aux enjeux climatiques est également significatif. Pour répondre à la demande accrue d'infrastructures, la fourniture d'infrastructures résilientes et vertes contribuera à assurer la résilience aux chocs climatiques, à atténuer les grands problèmes liés au changement climatique et à atteindre l'objectif d'une hausse maximale de la température de 2 °C.
- ▶ Les infrastructures résilientes sont un élément essentiel de l'adaptation au changement climatique, car elles assurent leur protection et permettent la fourniture de services malgré le changement climatique et les événements extrêmes. L'amélioration de la résilience des infrastructures assure une protection physique contre les événements extrêmes et garantit la continuité des services et des systèmes vitaux.
- ▶ Les infrastructures vertes contribuent à l'atténuation du changement climatique. Alors que de nombreux secteurs exacerbent les préoccupations croissantes liées au changement climatique, environ 70% des émissions mondiales de GES proviennent de la construction et de l'exploitation des infrastructures, notamment des centrales électriques, des bâtiments et des systèmes de transport. Les infrastructures à faibles émissions de carbone sont moins polluantes et génèrent moins d'émissions de carbone que les infrastructures traditionnelles.
- ▶ Les infrastructures axées sur la résilience climatique et les faibles émissions de carbone ne doivent pas nécessairement coûter plus cher que les solutions les plus polluantes. « L'investissement dans des infrastructures plus résilientes est fiable, rentable et urgent. Le coût de l'investissement dans des infrastructures plus résilientes est estimé entre 11 et 65 milliards de dollars par an d'ici à 2030, soit une augmentation de 3% par rapport aux investissements annuels nécessaires susmentionnés, ou moins de 0,1% du PIB dans les pays à revenu faible ou intermédiaire » (Hallegatte, Rentschler and Rozenberg 2019).

**Encadré B7** (suite)**Récapitulatif : Infrastructures vertes et résilientes****Domaines d'action prioritaires**

Les domaines d'action visent à influencer la conception des infrastructures afin de les rendre plus résilientes et sobres en carbone, tout en contribuant à un environnement favorable.^b Les stratégies suivantes sont proposées.

Résultats	Portée des domaines d'action
<p>I Créer et appliquer des normes pour les infrastructures résilientes et à faibles émissions de carbone, y compris les infrastructures vertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Règlements et codes qui intègrent les risques climatiques et améliorent la qualité des infrastructures et contribueront à leur résilience. · Normes pour les infrastructures à faibles émissions de carbone. · Promouvoir et intégrer les infrastructures fondées sur la nature. · Application et contrôle de ces normes et incitation à l'adoption d'autres mesures.
<p>II Inclure des objectifs de résilience et de réduction des émissions de carbone dans la planification des infrastructures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Planification à différents niveaux administratifs pour inclure des objectifs de résilience et de réduction des émissions de carbone qui s'appuient sur des analyses solides des risques et des opportunités liés au climat. · Renforcer les capacités institutionnelles pour aborder la résilience et la croissance à faibles émissions de carbone, y compris la coordination intersectorielle et interagences.
<p>III Assurer le financement d'infrastructures résilientes et à faibles émissions de carbone, notamment par le secteur privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre à disposition des capitaux suffisants pour financer la construction d'infrastructures résilientes et à faibles émissions de carbone, ainsi que les analyses connexes. · Tirer parti des financements innovants (obligations vertes, paiement des services) pour l'action climatique.

Mobilisation des ressources

IDA, BIRD, autres

^a Les données sur l'accès à l'électricité (en % de la population) proviennent du cadre de suivi mondial SE4ALL (Sustainable Energy for All) de la Banque mondiale, de l'AIE et de l'ESMAP (consulté le 31 mai 2020), <https://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.ACCS.ZS>.

^b La résilience et les infrastructures propres sont également abordées par les orientations stratégiques.

Références

- Abidoye, Babatunde O. and Ayodele F. Odusola. 2015. "Climate Change and Economic Growth in Africa: An Econometric Analysis." *Journal of African Economies* 24 (2): 277–301.
- Banque mondiale. 2018 b. *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée: Compléter le puzzle de la pauvreté*. Washington, DC: Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30418>.
- Beegle, Kathleen and Luc Christiaensen. 2019. *Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique*. Washington, DC: Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32354?locale-attribute=fr>.
- Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen and Isis Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0723-7.
- Bishop, Russell. 2017. "Confronting Climate Change: Africa's Leadership on an Increasingly Urgent Issue." In *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2017*, edited by Amadou Sy, 76–91. Washington, DC: Brookings Institution. https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2017/01/global_20170109_foresight_africa_chapter-5.pdf.
- BNEF (BloombergNEF). 2019. *Global Solar Investment Report: State of Solar Markets and Role of Concessional Finance in ISA Member Countries*. New York: Bloomberg Finance LP. https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/knowledge-documents/bnef_2019-10-30_isa-cif_report-final_002.pdf.
- Bodewig, Christian. 2019. "Climate Change in the Sahel: How Can Cash Transfers Help Protect the Poor?" *Brookings* (blog), December 4, 2019. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2019/12/04/climate-change-in-the-sahel-how-can-cash-transfers-help-protect-the-poor>.
- Burke, Marshall, Solomon M. Hsiang and Edward Miguel. 2015a. "Climate and Conflict." *Annual Review of Economics* 7 (1): 577–617.
- Burke, Marshall, Solomon M. Hsiang and Edward Miguel. 2015b. "Global Non-Linear Effect of Temperature on Economic Production." *Nature* 527 (7577): 235–9.
- Dakos, Vasilis, Blake Matthews, Andrew P. Hendry, Jonathan Levine, Nicolas Loeuille, Jon Norberg, Patrik Nosil, Marten Scheffer and Luc De Meester. 2019. "Ecosystem Tipping Points in an Evolving World." *Nature Ecology & Evolution* 3: 355–62. doi:10.1038/s41559-019-0797-2.
- Elmqvist, Thomas, Michail Fragkias, Julie Goodness, Burak Güneralp, Peter J. Marcotullio, Robert I. McDonald, Susan Parnell, Maria Schewenius, Marte Sendstad, Karen C. Seto and Cathy Wilkinson, eds. 2013. *Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services: Challenges and Opportunities—A Global Assessment*. London: Springer.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), FIDA (Fonds international de développement agricole), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), PAM (Programme alimentaire mondial) et OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019: Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome: FAO.
- Fonds monétaire international (FMI). 2020. *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne: COVID-19: une menace sans précédent pour le développement*. Washington, DC: FMI.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2018. *Réchauffement planétaire de 1,5 °C: Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. Genève (Suisse): GIEC.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2019. *Changement climatique et terres émergées 2019: Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres – Résumé à l'intention des décideurs*. Genève (Suisse): GIEC. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf
- Hallegatte, Stéphane, Jun Rentschler and Julie Rozenberg. 2019. *Lifelines: The Resilient Infrastructure Opportunity*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1430-3.
- Hallegatte, Stéphane, Mook Bangalore, Laura Bonzanigo, Marianne Fay, Tamaro Kane, Ulf Narloch, Julie Rozenberg, David Treguer and Adrien Vogt-Schilb. 2016. *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0673-5.
- IDA (International Development Association). 2020. *Additions to IDA Resources: Nineteenth Replenishment—Ten Years to 2030: Growth, People, Resilience*. Washington, DC: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/459531582153485508/Additions-to-IDA-Resources-Nineteenth-Replenishment-Ten-Years-to-2030-Growth-People-Resilience>.

- IEA (International Energy Agency). 2019. *Africa Energy Outlook 2019*. Paris: IEA. <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2019>.
- IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services). 2018. *Summary for Policymakers of the Regional Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. Bonn, Germany: IPBES.
- Jones, K. E., N. G. Patel, M. A. Levy, A. Storeygard, D. Balk and others. 2008. "Global Trends in Emerging Infectious Diseases." *Nature* 451, 990–93. doi:10.1038/nature06536.
- Kompas, Tom, Van Ha Pham and Tuong Nhu Che. 2018. "The Effects of Climate Change on GDP by Country and the Global Economic Gains from Complying with the Paris Climate Accord." *Earth's Future* 6: 1153–73. doi:10.1029/2018EF000922.
- McClanahan, Tim R., Nicholas A. J. Graham, M. Aaron MacNeil, Nyawira A. Muthiga, Joshua E. Cinner, J. Henrich Bruggemann and Shaun K. Wilson. 2011. "Critical Thresholds and Tangible Targets for Ecosystem-Based Management of Coral Reef Fisheries." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 108 (41): 17230–3.
- NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). 2019a. "Global Climate Report—Annual 2019." NOAA. <https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201913>.
- NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). 2019b. "Global Climate Report—September 2019." NOAA. <https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201909>.
- OMM (Organisation météorologique mondiale). 2019. *Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2019*. Genève (Suisse): OMM. https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10224.
- OMM. 2020. *Déclaration de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2019*. Organisation météorologique mondiale. WMO-No.1248.
- Piemontese, Luigi, Ingo Fetzer, Johan Rockström and Fernando Jaramillo. 2019. "Future Hydroclimatic Impacts on Africa: Beyond the Paris Agreement." *Earth's Future* 7 (7): 748–61.
- Ravallion, Martin, Shaohua Chen and Prem Sangraula. 2007. "New Evidence on the Urbanization of Global Poverty." *Population and Development Review* 33 (4): 667–701. doi:10.1111/j.1728-4457.2007.00193.x.
- Rigaud, Kanta Kumari, Alex de Sherbinin, Bryan Jones, Jonas Bergmann, Viviane Clement, Kayly Ober, Jacob Schewe, Susana Adamo, Brent McCusker, Silke Heuser, and Amelia Midgley. 2018. *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Washington, DC: World Bank.
- SEforALL (Sustainable Energy for All). 2018. *Chilling Prospects: Providing Sustainable Cooling for All*. Vienna, Austria: SEforALL.
- Steffen, Will, Johan Rockström, Katherine Richardson, Timothy M. Lenton, Carl Folke, Diana Liverman, Colin P. Summerhayes, Anthony D. Barnosky, Sarah E. Cornell, Michel Crucifix, Jonathan F. Donges, Ingo Fetzer, Steven J. Lade, Marten Scheffer, Ricarda Winkelmann and Hans Joachim Schellnhuber. 2018. «Trajectories of the Earth System in the Anthropocene.» *PNAS* 115 (33): 8252–9. <https://www.pnas.org/content/pnas/early/2018/07/31/1810141115.full.pdf>.
- Strand, Jon and Michael Toman. 2010. "Green Stimulus, Economic Recovery and Long-Term Sustainable Development." Policy Research Working Paper 5163, World Bank, Washington, DC.
- World Bank. 2018a. *Accelerating Climate Resilient and Low Carbon Development: Africa Climate Business Plan—Third Implementation Progress Report and Forward Look*. Washington, DC: World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30932>.
- World Bank. 2019. *2018 - 2019 Carbon Pricing Leadership Report (English)*. World Bank Group, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/567161559579098882/2018-2019-Carbon-Pricing-Leadership-Report>
- World Bank. 2020a. "Disaster Risk Insurance Platform: Insurance Solutions for World Bank Clients." World Bank, Washington, DC. <http://pubdocs.worldbank.org/en/179781581013532050/World-Bank-Treasury-FABBK-Disaster-Risk-Insurance-Platform-Brochure-FINAL.pdf>.
- World Bank. 2020b. "Potential ENB Engagement to Support COVID-19 Response and Recovery." Briefing Note on COVID-19 Policy-Based Lending and Climate Change, World Bank, Washington, DC.
- Zeufack, Albert G., Cesar Calderon, Gerard Kambou, Calvin Z. Djiiofack, Megumi Kubota, Vijdan Korman et Catalina Cantu Canales. 2020. *Africa's Pulse, No. 21, printemps 2020 : Une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33541>.



*Jeunes filles jouant ensemble sur le chemin du retour de l'école.
Crédit photo : Riccardo Mayer / Shutterstock.*

